

Communauté de communes Sèvre & Loire

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



sevre  
loire  
communauté  
de communes

# SOMMAIRE

**p.3** – Editorial

**p.4** – 2024 en images

**p.6** – Le territoire de Sèvre & Loire

**p.7** – La population de Sèvre & Loire

**p.9** – La vie institutionnelle

**p.15** – Les compétences

**p.20** – Organisation des services

**p.21** – Politique ressources humaines & relation aux usagers

**p.27** – Budget intercommunal

## **p.28 – Rapport d'activités des politiques publiques**

p.31 – **Aménagement**

p.34 – **Transition écologique**

p.39 – **Mobilité**

p.42 – **Déchets**

p.47 – **Eau & assainissement**

p.51 – **Développement économique**

p.55 – **Promotion du territoire**

p.58 – **Culture**

p.62 – **Enfance & famille**

p.66 – **Solidarités**

p.71 – **Piscines & sport**

p.74 – **Finances & mutualisation**

**p.81** – Au(x) service(s) du patrimoine

**p.84** – Infos pratiques

# ÉDITORIAL



## **CHRISTELLE BRAUD**

Présidente de la  
Communauté de communes  
Sèvre & Loire

La Communauté de communes Sèvre & Loire vous livre chaque année son rapport d'activités. Plus qu'un document obligatoire, il s'agit pour la collectivité d'une étape fondamentale dans sa relation aux habitants, aux partenaires, aux acteurs associatifs et économiques. Cette nouvelle édition 2024 est l'occasion de vous rendre compte de l'action publique menée au service de celles et ceux qui vivent dans les 11 communes de notre territoire et de leur cadre de vie.

Avec transparence, nous vous présentons tout ce qui fait la vie quotidienne de notre communauté de communes. Le rapport d'activités crée une opportunité de permettre à chacun et chacune de mieux appréhender et mieux se familiariser avec l'action de notre collectivité.

Ainsi, au fil des pages, vous découvrirez les faits marquants de l'institution, la pluralité de ses compétences, les petits et grands événements, les projets au service de la population, des chiffres clés, les missions visibles et moins visibles du service public avec les témoignages des personnes qui les animent, ou encore le chemin

”

***Le rapport d'activités crée une opportunité de permettre à chacun et chacune de mieux appréhender et mieux se familiariser avec l'action de notre collectivité.***

parcouru par notre jeune collectivité et la trajectoire qu'elle trace pour son avenir...

L'édition du rapport d'activités rappelle, à toutes et à tous, la valeur essentielle de notre action construite, financée et mise en œuvre pour servir l'intérêt général directement sur le terrain.

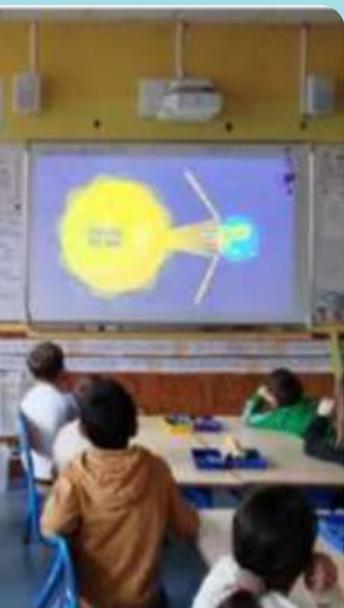
Enfin, vous présenter l'action de notre communauté de communes me serait impossible sans souligner l'engagement des plus de 330 agents qui œuvrent à offrir un service de qualité aux usagers. Je tiens ici à leur adresser ma reconnaissance pour leur expertise, leur professionnalisme, et leur convivialité.

Un grand merci aux élus communautaires. Je connais notre investissement, individuel et collectif, pour porter l'action publique et la réaliser, ensemble, avec les services de la collectivité. Et le rapport d'activités que vous vous apprêtez à lire symbolise à juste titre cette entente entre les élus et les agents de Sèvre & Loire.

Bonne lecture et à toutes et à tous !



# 2024 EN IMAGES

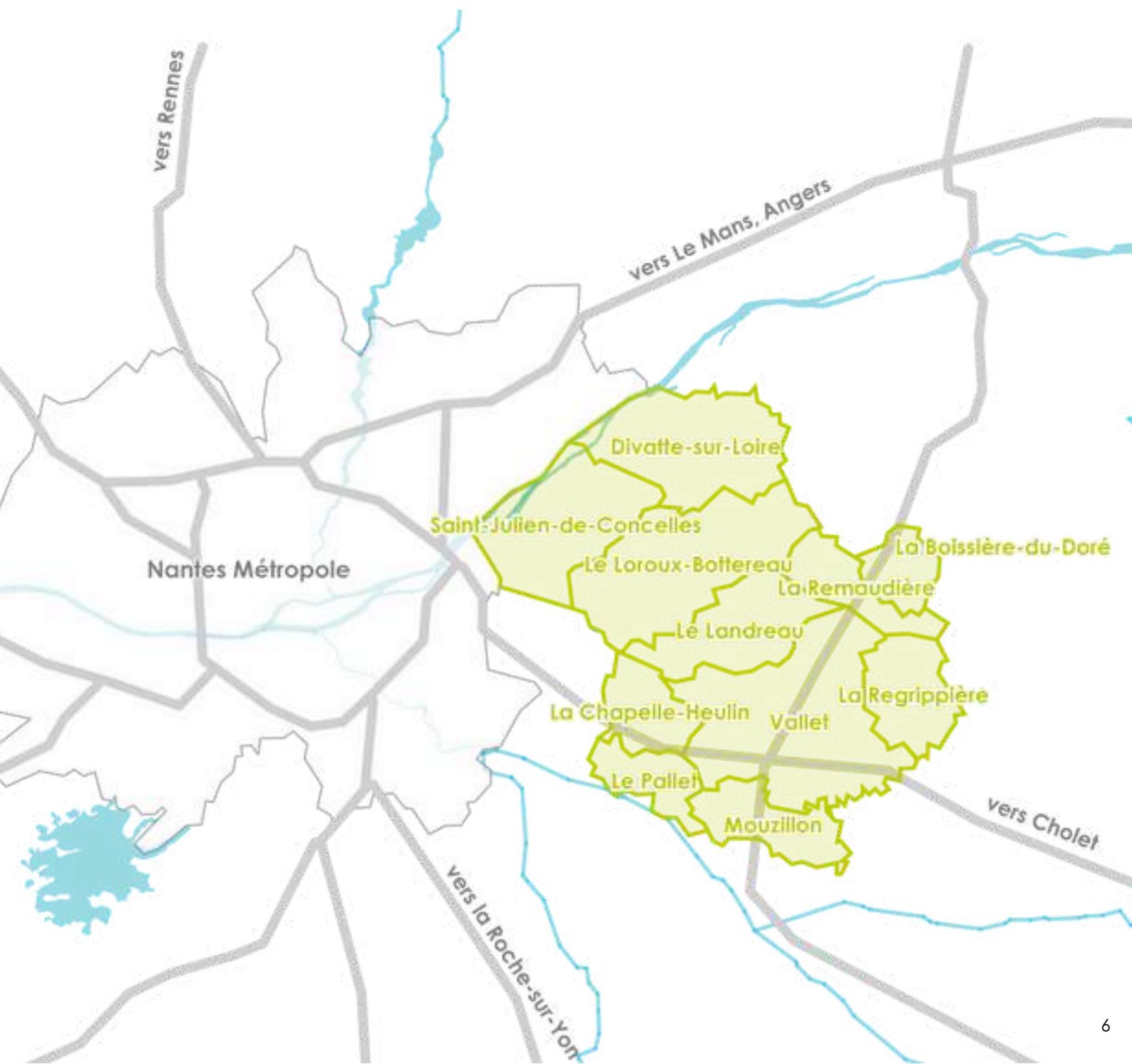




# LE TERRITOIRE DE SÈVRE & LOIRE

La Communauté de communes Sèvre & Loire, créée au 1er janvier 2017, née de la fusion de la Communauté de communes Loire-Divatte et de la Communauté de communes de Vallet, est située au sud-est de Nantes, dans le Vignoble Nantais.

Elle regroupe 11 communes : Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet.



# LA POPULATION DE SÈVRE & LOIRE

Communes	Population municipale	Population totale
Divatte-sur-Loire	7 057	7 177
La Boissière-dur-Doré	1 097	1 116
La Chapelle-Heulin	3 420	3 491
La Regrippière	1 506	1 532
La Remaudière	1 282	1 295
Le Landreau	3 160	3 512
Le Loroux-Bottereau	8 649	8 788
Le Pallet	3 335	3 390
Mouzillon	2 883	2 934
Saint-Julien-de-Concelles	7 653	7 777
Vallet	9 468	9 684
<b>TOTAL</b>	<b>49 510</b>	<b>50 696</b>

Populations de référence en vigueur à compter du 1er janvier 2024

Source : INSEE



**UNE  
INTERCOMMUNALITÉ  
AUX MISSIONS  
MULTIPLES**



# LA VIE INSTITUTIONNELLE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Communauté de communes Sèvre et Loire est dotée de compétences obligatoires, de compétences transférées pour mutualiser les moyens et/ou développer de nouveaux services.

Le pilotage de la collectivité est assuré par différentes instances qui permettent les prises de décision et le bon fonctionnement. Chacune de ces instances se compose d'élus.e.s communautaires et/ou municipaux qui vont siéger dans une ou plusieurs instances durant la durée du mandat. Soit de 2020 à 2026 pour la mandature actuelle.

Les élus.e.s communautaires de Sèvre & Loire sont des élus.e.s municipaux qui ont été fléchés, lors des élections municipales de 2020, pour devenir, élu.e communautaire. Ainsi, les élus.e.s communautaires sont panachés.e.s entre liste majoritaire et liste minoritaire de chaque commune en fonction du résultat. Ils et elles sont issus.e.s des 11 communes-membres de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Les élus.e.s communautaires vont notamment siéger au sein du Conseil communautaire dont la répartition des 44 élus.e.s qui le composent est faite à la proportionnelle en fonction du nombre d'habitants des 11 communes. La composition du Conseil communautaire est issue de listes paritaires entre les hommes et les femmes et est ajustée, après accord local, pour favoriser une gouvernance équilibrée.

## LES INSTANCES INSTITUTIONNELLES



### Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe de débat et de décision de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Il vote les délibérations, les budgets et décide des grands projets à mener sur le territoire. Il se compose de 44 élus.es, issus.es des communes-membres et il se réunit toutes les 4 à 6 semaines en moyenne.



### Les Commissions thématiques

12 commissions thématiques travaillent, étudient et proposent au Bureau communautaire et au Conseil communautaire les actions et projets à conduire.

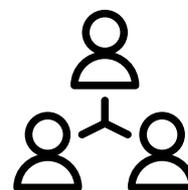
Les commissions sont composées d'un.e élu.e municipal.e de chaque commune. Elles se réunissent régulièrement selon leur besoin.



### Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est l'instance animée par la Présidente et composée des 10 Vice-Présidents et d'un maire membre du conseil communautaire. Il se réunit chaque semaine pour impulser et préparer les orientations qui seront proposées en Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire délègue au Bureau communautaire certaines prises de décision. Chaque mois, il se réunit spécifiquement pour cela.



### La Conférence des Maires

La Conférence des maires est une instance de coordination obligatoire au sein de la CCSL puisque le Bureau communautaire ne rassemble pas tous les maires du territoire.

La conférence permet de débattre des sujets d'intérêt communautaire et d'harmoniser l'action publique. Elle se réunit au minimum une fois par trimestre.

# LA GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE



Le Bureau communautaire  
Les 13 élu.e.s et leur vice-présidence



**Christelle BRAUD**  
Présidente



**Anne CHOBLET**  
Vice-Présidente en charge  
du Développement  
Durable et des Mobilités.



**Emmanuel RIVERY**  
Vice-Président en charge  
du Développement  
économique.



**Jean-Pierre MARCHAIS**  
Vice-Président en charge de  
l'Aménagement du territoire.



**Jean-Marie POUPELIN**  
Vice-Président en charge des  
Finances et des Mutualisations.



**Jean-Marc JOUNIER**  
Vice-Président en charge de  
l'Eau et de l'Assainissement.



**Catherine GARCIA-SENOTIER**  
Vice-Présidente en charge de la  
Promotion du territoire.



**Jérôme MARCHAIS**  
Vice-Président en charge de la  
Culture, des Piscines et du  
Sport.



**Christophe RICHARD**  
Vice-Président en charge de  
l'enfance et de la parentalité.



**Xavier RINEAU**  
Vice-Président en charge de la  
gestion des déchets.



**Pascal EVIN**  
Vice-Président en charge des  
Solidarités.



**Jean TEURNIER**  
Membre du bureau  
communautaire.



**Thierry AGASSE**  
Membre du bureau  
communautaire.

# LA GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE



Le Conseil communautaire

**Les 44 élu.e.s issu.e.s des communes-membres de Sèvre & Loire**

## **Divatte-sur-Loire**

Christelle BRAUD ; Christian BATARD ; Martine VIAUD ; Daniel ROBIN ; Caroline SALAUD ; Thierry COIGNE.

## **La Boissière-du-Doré**

Catherine GARCIA-SENOTIER ; Pierrick LECOINDRE (suppléant).

## **La Chapelle-Heulin**

Jean TEURNIER ; Karine MARTINEAU ; Bernard LAMBERT

## **La Regrippière**

Pascal EVIN ; Armelle DURAND.

## **La Remaudière**

Anne CHOBLET ; Didier BAHUAUD.

## **Le Landreau**

Christophe RICHARD ; Myriam TEIGNE ; Jacques ROUZINEAU.

## **Le Loroux-Bottereau**

Emmanuel RIVERY ; Réjane SECHER ; Samuel MENARD ; Sylvie POUPARD-GARDE ; Pierre AHOULO ; Sandrine MILLIANCOURT ; Romain COUILLAUD.

## **Le Pallet**

Xavier RINEAU ; Valérie BRICARD ; Jean-Louis METAIREAU.

## **Mouzillon**

Jean-Marc JOUNIER ; Valérie CARGOUET ; Laurent OLLIVIER.

## **Saint-Julien-de-Concelles**

Thierry AGASSE ; Jean-Pierre MARCHAIS ; Claudine PLAIRE ; David MALLEVAL ; Brigitte PETITEAU ; Jean-Guy EVRARD.

## **Vallet**

Jérôme MARCHAIS ; Jean-Marie POUPELIN ; Sonia LE POTTIER ; Mathieu LEGOUT ; Julie NAUD ; Pascal PAILLARD ; Josette CHIRAT ; Bertrand CHOTARD.

## À LA UNE

Les principales délibérations  
du Conseil communautaire

Les élu.e.s communautaires se sont réunis lors  
de 9 séances du Conseil communautaire pour  
échanger, débattre et délibérer sur des sujets  
de la vie communautaire.



Séance du Conseil communautaire dans la salle polyvalente du Pallet.

Parmi les sujets, les élu.e.s communautaires ont notamment délibéré pour :

- le Contrat régional Pays de la Loire 2026 - en janvier
- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Projet Alimentaire Territorial (PAT) - en mai
- la nouvelle tarification de la redevance incitative des déchets - en juin
- la Convention d'Objectifs du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) avec le Département de Loire-Atlantique - en décembre



## EN CHIFFRES

**9**

le nombre de Conseils  
communautaires en 2024.

**9**

le nombre de Bureaux  
décisionnels en 2024.

**172**

le nombre de délibérations lors des  
Conseils communautaires en 2024.

**26**

le nombre de décisions prises lors  
des Bureaux décisionnels en 2024.

**6**

le nombre de Conférences  
des Maires en 2024.

# LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

**1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**

**2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 425117 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;**

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- Le soutien au dernier commerce alimentaire de proximité et/ou commerce ayant une base alimentaire offrant du multiservice
- L'aménagement et l'accompagnement au développement des pôles commerciaux d'intérêt communautaire suivants : Le Val Fleury 1 et 2 et La Noue situés à Divatte-sur-Loire, L'Aulnaie situé à Saint-Julien-de-Concelles Les Dorices commerciales et la ZAC du Brochet, situés à Vallet La Landelle situé au Loroux-Bottereau La zone de convergence entre Saint-Julien-de-Concelles et Le Loroux-Bottereau.

**Promotion du tourisme**, dont la création d'offices de tourisme.

Définition de la politique touristique d'accueil et d'information de dimension communautaire et soutien des organismes qui s'y engagent Opérations de promotion et de communication touristique concernant l'ensemble du territoire communautaire

**3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

**4) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

**5) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris de leurs accès
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

## LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

### 6) Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire

- Politique du logement social d'intérêt communautaire au travers du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur des personnes défavorisées.

#### Sont considérés d'intérêt communautaire :

- Gestion des logements temporaires sociaux, et des logements pour personnes victimes de violences conjugales, hors logements de secours
- Gestion des locaux affectés aux associations caritatives d'intérêt communautaire

### 7) Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- Travaux de fauchage et débroussaillage des accotements et fossés des voies communales et chemins ruraux

#### Sont d'intérêt communautaire :

- Les voiries situées à l'intérieur des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
- La voie communale servant à l'accès de la zone d'activités de la Noé Bachelon au Loroux-Bottereau, située entre la Route Départementale n° 115 et la Voie Communale n° 23 ; cette voie est dénommée "Louis Lumière"
- La voie desservant l'entreprise Castel située à La Chapelle-Heulin
- Les liaisons douces inscrites au schéma vélo communautaire

### 8) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

#### Est d'intérêt communautaire la gestion des piscines :

- Naïadolis située à Vallet
- Divaquatic située au Loroux-Bottereau

### 9) Action sociale d'intérêt communautaire

- Action sociale en faveur du maintien à domicile
  - Gestion d'un service d'aide à domicile
  - Gestion du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
  - Gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile suivant l'autorisation de l'ARS
- Construction et gestion de la maison de retraite EPHAD située à Vallet
- Soutien à la construction et la gestion du Potager Associatif
- Soutien et partenariat aux associations à caractère social et caritatif dont le rayonnement est communautaire

## LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

### 10) Politique culturelle

- Réseau de lecture publique
- Enseignement musical
- Démarche Pays d'Art et d'Histoire et animations de conventions culturelles
- Soutien à la gestion du Musée du Vignoble Nantais
- Soutien et partenariat aux actions culturelles dont le rayonnement est communautaire
- Gestion des transports des établissements scolaires des communes vers des équipements culturels structurants tels que les cinémas...

### 11) Politique d'animation sportive et de loisirs

- Soutien aux associations, actions et manifestations sportives à destination des jeunes dont le rayonnement est communautaire
- Soutien à l'animation sportive départementale
- Gestion des transports des établissements scolaires et des ALSH des communes vers :
  - des équipements sportifs pour les communes ne disposant pas d'équipement sportif polyvalent fermé
  - les équipements aquatiques du territoire dans le cadre de l'enseignement scolaire obligatoire.

### 12) Politique éducative, action en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité

- Gestion du Relais Petite Enfance
- Création et gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent
- Politique d'animation et de coordination des actions parentalité d'intérêt communautaire
- Coordination des politiques contractuelles de financement en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, et parentalité et des actions réalisées dans ce cadre par l'EPCI et de ses communes-membres sur le territoire
- Soutien et partenariat avec les associations à caractère d'accueil et d'accompagnement à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité dont le rayonnement est communautaire

### 13) Etudes préalables en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### 14) Politique de promotion du territoire

- Soutien et partenariat aux actions participant à la promotion et l'attractivité du territoire dont le rayonnement est communautaire
- Soutien et partenariat des actions de promotion à caractère international (jumelage)
- Construction et gestion de l'équipement Centre d'Activités de Pleine Nature à St Julien de Concelles
- Aménagement, entretien et gestion des aires de camping-cars

# LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

## 15) Transports et déplacements

- Organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité
- Aménagement des équipements connexes aux ouvrages ferroviaires à la gare intercommunale du Pallet
- Création, aménagement, entretien et balisage des liaisons douces et sentiers de randonnées pédestres

## 16) Assainissement

- Gestion d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc)
- Réhabilitation groupée d'assainissements non collectifs
- Gestion du service public d'assainissement collectif, collecte et traitement

## 17) Eau potable

- Production, distribution et transport de l'eau potable

## 18) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

## 19) Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Production d'énergie renouvelable : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements communautaires
- Elaboration, animation, soutien et mise en œuvre de stratégies, de plans d'actions et contractualisation favorisant la transition écologique : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Alimentaire Territorial, schémas directeurs à l'échelle intercommunale...
- Etude, animation, mise en œuvre d'actions, soutien ou gestion de services favorisant l'économie circulaire, la prévention des déchets.

## 20) Etude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium

## 21) Sécurité, défense et ordre public

- Soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Entretien et remplacement des bornes d'incendie
- Construction et entretien des gendarmeries

# LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

## 21) Sécurité, défense et ordre public

- Soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Entretien et remplacement des bornes d'incendie
- Construction et entretien des gendarmeries

## 22) Politiques contractuelles

La Communauté de communes adhère au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour les dispositifs contractuels de financement et d'actions initiés et suivis par celui-ci.

## 23) Autres compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire

- Constitution de réserves liées à l'exercice des compétences communautaires
- Etudes pour l'aménagement et la valorisation de l'agriculture et des espaces agricoles
- Accessibilité aux personnes handicapées

## LE PROGRAMME LEADER

**Le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est un programme européen qui soutient des projets innovants et bénéfiques pour le territoire.**



*Signature de la convention du programme Leader avec la Région, le 5 novembre 2024.*

Financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), ce dispositif s'articule autour de 3 priorités :

- Transition écologique : encourager la réduction de la consommation énergétique et la préservation de la biodiversité,
- Aménagement équilibré du territoire : valoriser le patrimoine culturel et l'offre touristique,
- Cohésion sociale : améliorer l'accès aux services publics et soutenir les initiatives locales.

Ce dispositif s'adresse autant aux porteurs de projets publics (collectivités territoriales, établissements publics...) qu'aux porteurs privés (associations, entreprises, agriculteurs...).

Ce programme favorise la création de synergies entre les acteurs locaux et l'émergence de passerelles pour répondre aux besoins et enjeux spécifiques du territoire de Sèvre & Loire. La communauté de communes apporte une ingénierie et une aide au montage des dossiers auprès des porteurs de projets.

La Communauté de communes Sèvre & Loire est éligible au programme LEADER pour la période 2023-2027 avec un financement de 854 114 €, sous l'autorité de gestion de la Région des Pays de la Loire.

La conduite du dispositif est confiée à un Groupe d'Action Locale (GAL) composé de représentants publics et privés du territoire. Ce comité, composé de deux collèges privés et publics de 14 membres chacun, se réunit au moins 3 fois par an pour décider des projets éligibles à une subvention LEADER.

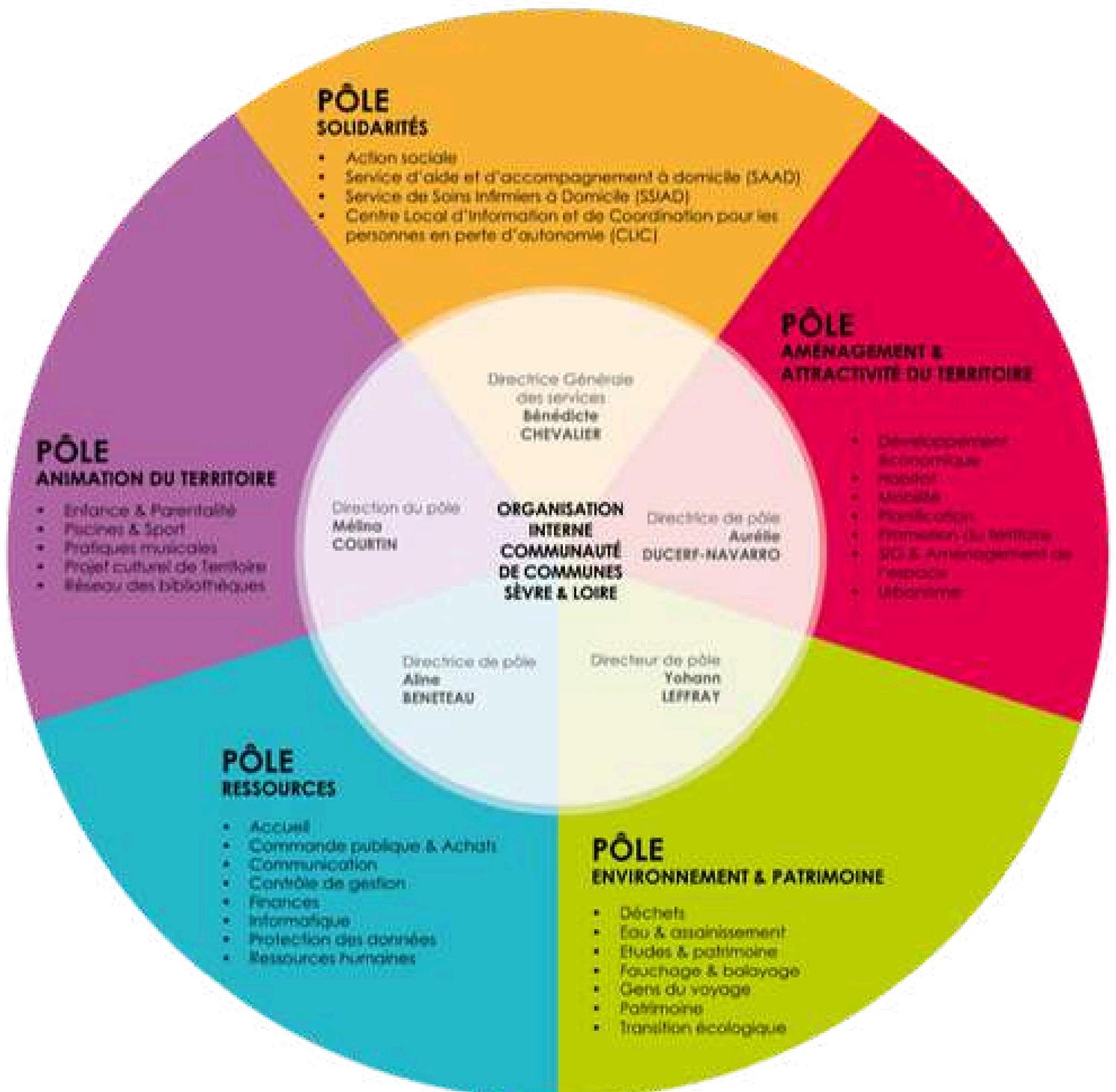
En 2024, trois réunions d'informations à l'attention des membres du GAL ont eu lieu les 18 mars, 12 juin et 11 septembre. A la date du 5 novembre, la CCSL, le GAL et la Région des Pays de la Loire ont signé leur convention tripartite et le Comité a été installé dans la foulée, le 4 décembre.

## À VENIR EN 2025



- **Réunions du Comité pour sélection de projet** : les 26 mars, 25 juin et 15 octobre.

# ORGANISATION SERVICES INTERCOMMUNAUUX





# POLITIQUE RH & RELATION AUX USAGERS

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Durant le mandat en cours, la Communauté de communes Sèvre & Loire a engrangé des (nouvelles) compétences la conduisant à faire évoluer ses ressources humaines pour mettre en œuvre et faire vivre quotidiennement ces services publics. Cette progression du nombre d'agents au sein de la collectivité, 332 agents dont 280 agents permanents en 2024, implique une politique RH animée par l'intention d'un management agile, dans un cadre institutionnel qui ne l'est pas, pour développer et accompagner la vie professionnelle des agents.

En ce sens, par-delà de couvrir l'ensemble du parcours professionnel des agents, les missions des ressources humaines s'attachent à la montée en compétences, l'équilibre vie professionnelle/vie privée ou à la qualité de vie au travail des agents intercommunaux.

Vers l'externe, les agents de l'équipe d'accueil et ceux du service communication répondent à la mission de nouer, faciliter et entretenir la relation des usagers avec la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses services. A cet égard, la volonté des élu.e.s est d'offrir aux habitants de Sèvre & Loire un accueil de proximité à l'aide de deux sites physiques à Vallet et à Divatte-sur-Loire.

En complément, la communauté de communes se tient à l'écoute des usagers via des accueils téléphoniques ou des prises de contact par mail. Dans ce cadre de la relation aux usagers, la communication de Sèvre & Loire diffuse par ses canaux institutionnels un ensemble d'informations pour faire connaître, annoncer et renseigner sur les services publics de la communauté de communes.

## LES RESSOURCES HUMAINES

Développer et accompagner la vie professionnelle des agents de la collectivité

L'année 2024 marque une étape décisive pour le service RH de la Communauté de communes Sèvre & Loire.



Atelier dans le cadre de la "15aine de la QVT".

Une nouvelle étape dans sa réorganisation et le démarrage de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion sont venues renforcer la capacité d'accompagnement des agents et moderniser les outils de pilotage RH.

Au quotidien, le service Ressources Humaines, composé de 7 collaborateurs, assure l'accompagnement individuel et collectif des 332 agents de la CCSL (dont 280 en emplois permanents) pour une masse salariale de 9 147 829 €.

Les missions du service couvre l'intégralité du cycle de vie professionnelle : gestion de la paie, suivi des temps de travail, évolution des carrières, gestion contractuelle, accompagnement vers la retraite et veille juridique. Le service pilote également le développement des compétences par la formation, tout en participant activement à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

En 2024, tous les agents ont bénéficié d'une revalorisation de 5 points d'indice majoré appliquée dès janvier, ainsi que des nouvelles dispositions nationales facilitant la promotion interne et renforçant les droits liés au compte épargne-temps.

## DANS L'ACTU

### La "15aine de la QVT"

La démarche QVT de la Communauté de communes Sèvre & Loire va au-delà de l'amélioration continue des conditions matérielles de travail. En témoigne, en 2024, l'organisation sur deux semaines de la "15aine de la QVT" avec de nombreux ateliers et animations proposés à l'ensemble des agents de la collectivité.

### Mise en route du nouveau logiciel RH

Le lancement du nouveau logiciel RH représente une modernisation majeure des outils de gestion du service Ressources Humaines. Cette nouveauté vise à sécuriser et optimiser la gestion RH tout en améliorant l'expérience utilisateur pour les agents et les managers.

### Recrutement d'un manager RH

Dans la continuité de la réorganisation du service Ressources Humaines, engagée en 2023 avec notamment la création d'un poste d'assistante, un manager a été recruté et a pris ses fonctions en 2024.



## POLITIQUE RH

### • Lignes directrices de gestion (LDG)

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue, la politique RH de la Communauté de communes Sèvre et Loire s'appuie sur cinq axes majeurs :

1. Renforcer le sentiment d'appartenance à la CCSL
2. Renforcer l'attractivité de la CCSL
3. Faciliter la continuité de service
4. Encourager la modernisation du service public
5. Garantir la qualité de vie au travail (QVT)

### • L'articulation vie professionnelle et vie privée

La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle représente un défi majeur pour les ressources humaines de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Pour y répondre, la collectivité a développé des mesures pour accompagner cet équilibre.

- Octroi de 6 jours (12 selon les situations familiales) d'absence autorisée par an pour la garde d'enfants malades.
- Déploiement depuis 5 ans d'1 jour de télétravail par semaine.
- Mise en place depuis plus de 10 ans d'un système de dons de congés entre agents.

### • Rapport égalité professionnelle femmes-hommes

L'année 2024 a confirmé la maturité de la politique d'égalité professionnelle femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines.

Cette politique transversale constitue un enjeu majeur pour la Communauté de communes Sèvre & Loire et s'inscrit dans une démarche volontariste et structurée qui dépasse largement les obligations réglementaires. Mise en œuvre avec constance depuis plusieurs années, elle témoigne d'un engagement en faveur d'une administration exemplaire.

**En 2024, la politique d'égalité professionnelle est reconnue concrètement par l'obtention d'un score de 97/100 à l'index d'égalité professionnelle mis en place. Ce résultat valide la pertinence des mesures déployées et confirme un positionnement d'employeur responsable.**

## À VENIR EN 2025



- **Revalorisation** du régime indemnitaire.
- **Organisation d'une formation interne.**
- **Définition de la participation employeur** à la mutuelle.

## L'ACCUEIL GÉNÉRAL

Une équipe pour orienter les habitants et partenaires

Les services administratifs communautaires sont répartis sur le territoire de la CCSL facilitant ainsi l'accès à tous les habitants et visiteurs.



Poste d'accueil à l'espace Loire de la communauté de communes.

Les deux accueils physiques, l'Espace Loire à Divatte-sur-Loire et l'Espace Sèvre à Vallet, ainsi que l'accueil téléphonique sont assurés par 3 agents permanents et une équipe d'agents renforts. Leur rôle : apporter les renseignements de 1<sup>er</sup> niveau et orienter les publics et visiteurs vers leur interlocuteur.

La gestion du courrier entrant et sortant, la prise de rendez-vous pour le service du Point justice ainsi que la revue de presse hebdomadaire interne font également partie des missions quotidiennes de l'accueil général.

Véritable porte d'entrée de la collectivité, l'accueil général se veut disponible, bienveillant et de qualité.



## EN CHIFFRES

**13 763**

le nombre d'appels téléphoniques reçus en 2024.

**5 321**

le nombre de visiteurs accueillis en 2024.

**13 520**

le nombre de courriers affranchis sortants pour 1 968 courriers entrants traités.

## À VENIR EN 2025



- Travail sur le projet d'optimisation du logiciel de gestion du courrier entrant et sortant.
- Travail d'enquête et de réflexion sur l'évolution de la revue de presse interne.

## LA COMMUNICATION

Faire vivre la relation entre l'action publique et les habitants

Le service communication de la Communauté de communes Sèvre & Loire se compose en 2024 de deux chargées de communication.



Couverture du journal thématique de la mi-mandat, janvier 2024.

Le rôle de leurs actions est de promouvoir le territoire et les actions des services et de l'intercommunalité, du projet politique, des événements de la collectivité via plusieurs canaux de médias. Pour ce faire, le service communication accompagne les équipes des différents services dans l'élaboration, la production et le déploiement de leurs actions de communication.

Dans son quotidien, la mission du service communication est de faire connaître les compétences de l'intercommunalité auprès des usagers des services mais aussi des habitants du territoire, des partenaires, des entreprises...

En 2024, plusieurs actions ont été menées afin de renforcer la visibilité des projets, d'améliorer la diffusion de l'information et de valoriser l'institution et les services proposés à la population.

Au cours de cette année, le service a accueilli une alternante pour renforcer la mise en œuvre des actions de communication et apporter un regard neuf. Cela a permis de transmettre les savoir-faire de professionnelles tout en bénéficiant d'un appui dynamique sur les projets en cours.

## DANS L'ACTU

### Événement institutionnel avec la signature de la convention Leader

Le 5 novembre 2024, la CCSL a signé avec la Région des Pays de la Loire la convention du programme européen Leader. Pour cet événement majeur, le service communication s'est chargé d'inviter la presse, de produire différents contenus visant à expliquer et promouvoir l'action du programme Leader sur le territoire de Sèvre & Loire.

### Communication autour du Projet Culturel de Territoire (PCT)

Création d'un guide de présentation du PCT 2 et lancement des newsletters PCT ainsi que la mise en place d'un nouvel agenda graphique "Sortez chez vous", destiné à mieux promouvoir l'offre culturelle et associative locale.

## Informer les habitants et usagers des services publics intercommunaux

Réalisation et diffusion d'une nouvelle pochette de présentation du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC). Accompagnement de l'inauguration du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) à travers la création d'une identité graphique spécifique.

## Reportage et portraits pour l'annuaire des producteurs locaux

Pour l'élaboration d'un annuaire numérique des producteurs locaux, le service communication est allé à la rencontre des producteurs qui proposent des produits locaux tout en soutenant la promotion des circuits courts.

## Communication interne à la CCSL

Dans le cadre de notre engagement pour la transition écologique, un temps fort interne a été conçu et valorisé par des supports de communication adaptés, visant à impliquer activement les collaborateurs sur la thématique de l'éco-exemplarité.



## EN CHIFFRES

**2 600**

le nombre d'abonnés  
sur Facebook.

**650**

le nombre d'abonnés  
sur Instagram.

**1 509**

le nombre d'abonnés  
sur LinkedIn.

## À VENIR EN 2025



- **Recrutement d'un renfort pour le service avec une prise de poste en février** d'un troisième chargé de communication.
- **Projet Culturel de Territoire avec la création graphique de l'agenda culturel** et amélioration de son flux de diffusion sur le site internet de l'intercommunalité.
- **Service Mobilité avec le déploiement de la communication (identité graphique)** pour le nouveau service de location de vélos à assistance électrique.
- **Service Piscine avec la réalisation d'une campagne de communication estivale.**
- **Service Déchets avec le renouvellement des plusieurs habillages** : colonnes points apports volontaires verre et papier, nouveaux camions benne...
- **Service Relais Petite Enfance avec la poursuite du projet d'habillage (vitrophanie)** des vitres des antennes RPE à Vallet
- **L'institutionnel avec l'édition de deux journaux**, en juin et en décembre, sur les thématiques de la promotion du territoire puis de l'enfance et la parentalité.

# BUDGET INTERCOMMUNAL

- **Présentation des comptes financiers uniques**

Depuis le 1er janvier 2024, La Communauté de communes Sèvre & Loire, en accord avec le Service de Gestion Comptable du Vignoble, a mis en œuvre le Compte Financier Unique (CFU).

Le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur (la collectivité) et au comptable public (le Trésor Public, via le Service de Gestion Comptable de la Direction Générale des Finances Publiques – DGFIP), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il s'agit d'un bilan financier annuel.

**Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et exécutées au cours de l'année 2024.**

Le budget principal retrace les opérations financières de la communauté de communes. Le budget annexe, distinct du budget principal, permet d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

La communauté de communes compte 6 budgets annexes pour : la gestion des déchets ; la gestion des piscines ; l'assainissement collectif ; l'assainissement non collectif (SPANC) ; les ateliers relais ; l'aménagement de Zones.

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024		Dépenses	Recettes	Résultat 2024
Budget Principal	Fonctionnement	19 831 075.30 €	20 832 146.41 €	1 001 071.11 €
	Investissement	2 879 803.55 €	6 850 790.36 €	3 970 986.81 €
Budget Gestion des Déchets	Fonctionnement	6 200 735.53 €	6 015 863.20 €	- 184 872.33 €
	Investissement	382 421.65 €	425 624.54 €	43 202.89 €
Budget SPANC	Fonctionnement	163 242.42 €	228 883.18 €	65 640.76 €
	Investissement	2 160.00 €	4 597.82 €	2 437.82 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	2 606 763.06 €	3 618 996.97 €	1 012 233.91 €
	Investissement	2 402 883.13 €	2 774 500.52 €	371 617.39 €
Budget Gestion des Piscines	Fonctionnement	2 522 747.70 €	2 501 420.56 €	- 21 327.14 €
	Investissement	299 937.10 €	263 121.84 €	- 36 815.26 €
Budget Ateliers Relais	Fonctionnement	61 533.22 €	90 183.52 €	28 650.30 €
	Investissement	11 924.58 €	31 210.00 €	19 285.42 €
Budget Aménagement de Zones	Fonctionnement	7 335 883.53 €	7 274 824.84 €	- 61 058.69 €
	Investissement	7 365 403.57 €	2 837 175.96 €	- 4 528 227.61 €



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS DES**

# **POLITIQUES PUBLIQUES SÈVRE & LOIRE**



**DÉVELOPPER  
L'AMÉNAGEMENT DE  
MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET  
PARTAGÉE**



# AMÉNAGEMENT

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La politique Aménagement dispose d'une commission dédiée présidée par Jean-Pierre MARCHAIS, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire.

Elle a pour missions le pilotage et le suivi des politiques d'aménagement, de redynamisation des centres bourgs, de l'habitat, le déploiement de Systèmes d'Information Géographique et l'instruction des demandes d'Autorisations d'Urbanisme.

Elle est particulièrement en lien avec d'autres acteurs territoriaux : services de l'Etat, la Région, le Département, les communes, le SCOT, les chambres consulaires, les partenaires associatifs...

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Système d'informations géographiques (SIG) – 2 agents
- Service Dynamisation urbaine – 2 agents
- Service Planification – 2 agents
- Service Urbanisme – 7 agents

### À LA UNE

Expérimentation “objectif Zéro Artificialisation Nette”

**L'artificialisation des sols réduit progressivement les espaces naturels et les terres agricoles. Il s'agit d'une des causes premières du changement climatique.**



Séminaire avec les acteurs de l'aménagement.

La loi Climat & Résilience a défini l'objectif d'atteindre l'absence de toute artificialisation nette des sols d'ici 2050, et de réduire par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031. Pour aider les acteurs à atteindre ces objectifs, l'ADEME a accompagné, au travers de l'expérimentation « Objectif ZAN », des territoires dans la mise en œuvre de leurs études.

Précédemment lauréate en 2022 de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, au sein d'un consortium de 4 collectivités locales, la Communauté de communes Sèvre & Loire a travaillé depuis avec le Cerema sur une stratégie foncière et sur les potentiels de renaturation avec l'AURAN.

En 2024, ces travaux ont permis, d'une part, de finaliser l'identification des secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), d'identifier les potentiels en production de logements, d'organiser un séminaire avec les acteurs de l'aménagement et d'étudier les pratiques foncières et l'opportunité d'une foncière sur le territoire. Et d'autre part, de travailler sur des études pré-opérationnelles pour la renaturation de 6 sites.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - PLUi : rédaction des pièces réglementaires

Pour le PLUi, l'année a été consacrée à la rédaction du règlement écrit et des plans réglementaires associés ainsi qu'à la finalisation des OAP sectorielles et thématiques. Des ateliers ont été réalisés en présence d'élus du territoire et de techniciens de différents services. Des comités de pilotage ont également été régulièrement organisés.

### 2 - Dépôts des ADS de manière dématérialisée

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne dans une démarche simplifiée et sans frais. À la CCSL, le service urbanisme s'est adapté, et les dépôts dématérialisés sont en constante progression. Ainsi, en 2024, 71% des demandes étaient faites de manière dématérialisée contre 48% l'année 2022.

### 3 - Visites d'opérations d'habitat

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2019-2024 (PLH), la CCSL a organisé des temps de visites (les 28 juin et 4 octobre) à destination des élus et des techniciens. L'objectif de ces visites était de voir de nouvelles formes de constructions, d'intégrations d'opérations dans leur cadre urbain et de nouvelles conceptions paysagères.



Visite du quartier Sèvre et Confluence à Nantes, 28 juin 2024.



Visite du village de tiny houses à Grand-Champ, 4 octobre 2024.

## PAROLE D'ACTEUR



*Les travaux menés pour le compte de la CCSL nous ont permis de réaliser une étude foncière complète et inédite dans son ampleur.*

*Ces travaux nous ont permis de projeter le territoire dans le temps et de comparer la réalité des possibilités de production de logement aux besoins traduits au sein du PLUi et du PLH.*

*En somme, l'étude foncière menée pour le compte de la CCSL nous a permis d'aller plus loin qu'auparavant dans l'accompagnement et le conseil à un territoire et d'expérimenter des développements méthodologiques qui nous serviront à l'avenir pour travailler avec d'autres territoires.*



**FÉLIX BEAUVAIS**

Chargé d'études marchés immobiliers et stratégies foncières  
à la **Direction territoriale ouest du Cerema**

## À VENIR EN 2025



- **L'approbation du PLUi** : le projet de PLUi va successivement être présenté aux habitants, aux Personnes Publiques Associées, délibéré en conseil communautaire puis être mis à disposition de la population dans le cadre d'une enquête publique.
- **L'approbation du PLH 2026-2031** : le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document d'aménagement du territoire qui a pour objectif de définir pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique de l'habitat. Il se compose d'un diagnostic, d'un document d'orientations et d'un programme d'actions. Le PLH 2026-2031 se compose de 6 orientations et de 18 actions.



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis 2020, Anne CHOBLET, vice-présidente en charge des mobilités et du développement durable, préside la commission transition écologique. Celle-ci porte notamment le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) du territoire et l'engagement vers le programme "Territoire Engagé Transition Ecologique" avec l'Ademe, l'agence de la Transition écologique.

La commission pilote et articule les politiques de planification stratégique liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, tout en encourageant les autres commissions à intégrer la transition écologique dans leurs actions.

Elle est également en charge, de manière directe, des thématiques liées à l'énergie, aux énergies renouvelables, à l'alimentation, à l'agriculture ainsi qu'à la sensibilisation du grand public.

## SERVICE PUBLIC

- Service Transition écologique - 3 agents (1 manager et 2 chargés de mission)

### À LA UNE

#### Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

**Le PCAET permet de mettre en œuvre la transition écologique & énergétique de notre territoire et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.**



*Panneaux photovoltaïques toit Salle Praud.*

Il a pour objectif de formaliser les actions pour atténuer le changement climatique, développer les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre générés par nos activités. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), validé le 17 avril 2024, comprend 6 grands axes et 47 actions. Il vise à :

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- Développer des mobilités durables et locales ;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique ;
- Impliquer les acteurs économiques et les habitants dans la transition écologique ;
- Renforcer l'autonomie en énergies renouvelables ;
- Promouvoir et animer le PCAET auprès du public.

## AUSSI DANS L'ACTU

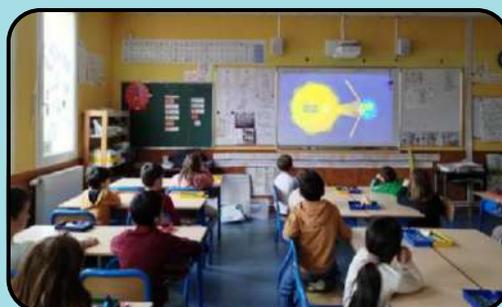
### 1 - Rencontre avec les agriculteurs

Entre avril et septembre 2024, la communauté de communes a rencontré 50 producteurs alimentaires proposant de la vente directe aux habitants. Il s'agit de maraîchers, de laitiers, d'herboristes, ou encore d'éleveurs de viande. Chacun d'entre eux s'attache à une alimentation locale et durable dans une volonté de circuit court. Ces rencontres nourriront le projet d'annuaire en ligne des producteurs locaux de Sèvre & Loire.



### 2 - Renouvellement du programme Ecopousse

Ecopousse est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de maternelle et primaire. Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux, et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Ecopousse contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition écologique.



### 3 - Faciliter la transformation des friches agricoles

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, une démarche pour revitaliser les friches agricoles et favoriser l'installation de nouveaux exploitants a été engagée. Suite à une première phase d'identification, les communes ont pu confirmer les zones prioritaires et définir des actions. En parallèle, la CCSL a lancé le « Viti'Bus de la transmission » permettant à 7 porteurs de projets de visiter 4 exploitations viticoles à transmettre.

### 4 - Lancement du Schéma directeur de production des énergies renouvelables avec Territoire d'Énergie 44

La CCSL a accompagné les communes pour la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER). Les communes se sont positionnées sur les filières de l'énergie solaire (toitures, ombrières, centrale au sol), la chaleur renouvelable, l'éolien, l'hydroélectricité et la méthanisation. De nombreux sites ont été identifiés et les études se poursuivent.



## EN CHIFFRES

# 27

le nombre de classes, de la moyenne section au CM2, participantes au programme Ecopousse.

# 29

le nombre d'agents impliqués dans la construction du programme territoire en transition.

# 65

le nombre de parkings identifiés en zones d'accélération des énergies renouvelables pour l'implantation d'ombrières photovoltaïques.

# 58

le nombre d'agents de la CCSL ayant participé à un défi interne sur l'éco-exemplarité.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Entre répondre aux enjeux actuels et travail en transversalité, la transition écologique est un travail enrichissant au quotidien au sein de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Grâce au programme territoire en transition, nous disposons d'un véritable outil de collaboration et de pilotage de cette politique de transition écologique.*

**WENDY ARMANI**

Chargée de mission Transition écologique  
à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

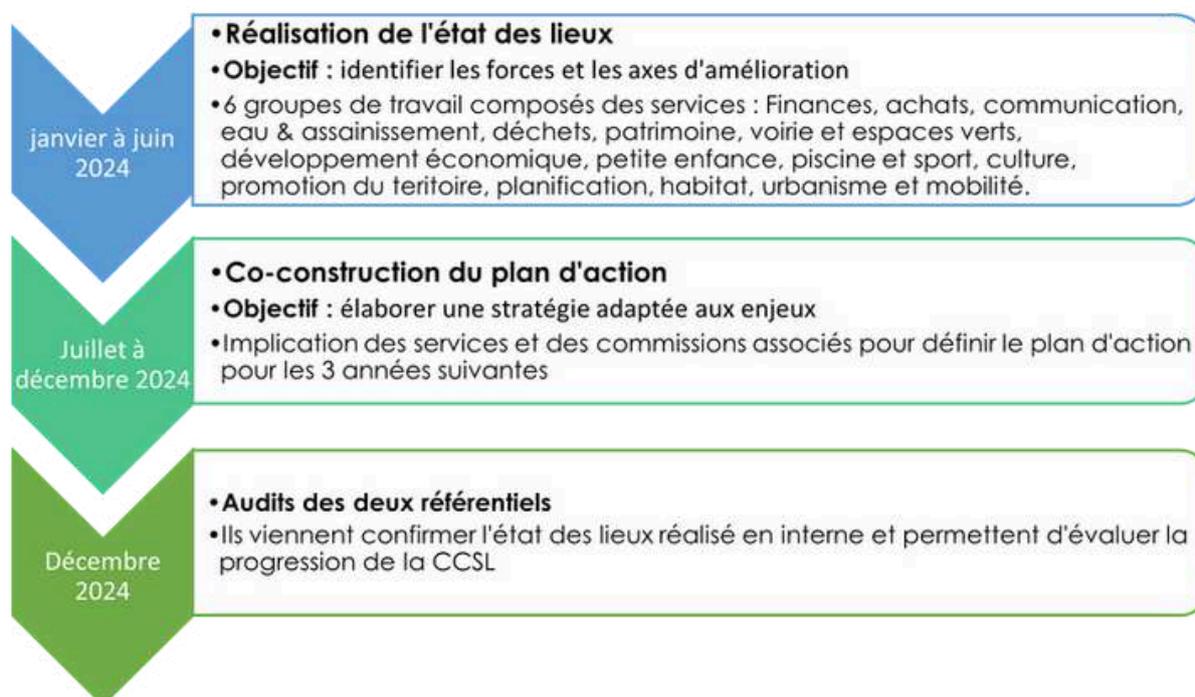
## TOUJOURS EN 2024

### Programme territoire en transition

Cette année a été rythmée par l'engagement de Communauté de communes Sèvre & Loire dans le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » (TETE). Ce programme se formalise par un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) entre la CCSL et l'ADEME, agence de la Transition écologique, sur la période 2024-2028.

Cet outil opérationnel de mise en œuvre de la politique de transition écologique et des actions du PCAET adopte une approche transversale de la transition écologique. Ainsi, la CCSL se fixe l'ambition d'agir sur la progression de deux référentiels : climat-air-énergie et économie circulaire.

Afin d'agir efficacement, et de manière globalisée à l'échelle de la collectivité, les sujets de la transition écologique intègrent, tous les services de la Communauté de communes.

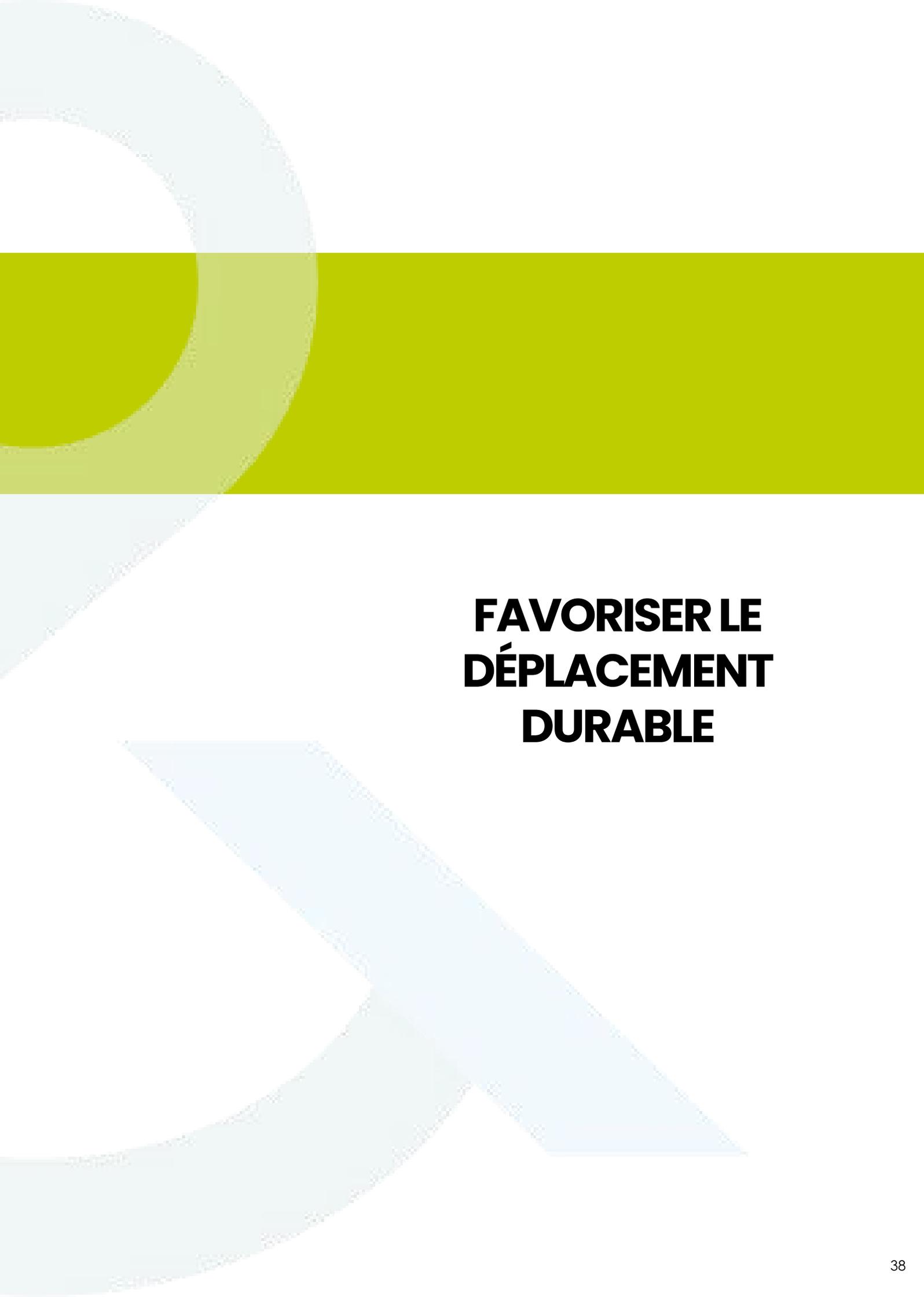


Les élus du conseil communautaire devront se positionner en 2025 pour une validation du programme d'actions avant sa mise en œuvre officielle.

## À VENIR EN 2025



- **Mise en ligne d'un annuaire des producteurs locaux** en vente directe.
- **Approbation du plan d'actions** du programme territoire en transition.
- **Démarrage de la phase 2 du schéma directeur** des énergies renouvelables.
- **Animations scolaires sur la thématique « Biodiversité ».**



**FAVORISER LE  
DÉPLACEMENT  
DURABLE**



# MOBILITÉ

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compétence prise en 2021 par la CCSL, la Mobilité dispose d'une commission dédiée présidée par Anne CHOBLET, Vice-Présidente en charge des Mobilités et du Développement Durable.

La commission pilote et assure le suivi de la stratégie Mobilité de la CCSL et le développement des différents services et aménagements à destination des habitants des 11 communes (gestion du transport scolaire, développement du covoiturage et des liaisons cyclables, gestion du service de location de vélo et des aides à l'achat de vélos électriques, gestion des sentiers de randonnée pédestre...).

Elle est particulièrement en lien avec d'autres acteurs territoriaux : d'abord la Région pour la participation au Contrat Opérationnel de Mobilité, les transports ferroviaires, routiers et scolaires mais également les intercommunalités voisines pour des projets communs autour des liaisons cyclables ou du covoiturage.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Mobilité - 20 agents (4 agents « administratifs » + 16 accompagnateur.ices des circuits scolaires des écoles primaires et maternelles)
- Service de location de vélo à assistance électrique (VAE) « Vélila »

### À LA UNE

Liaison cyclable Le Landreau  
<> La Chapelle-Heulin <> La  
Haye-Fouassière

Le Schéma Directeur des Modes Actifs de la  
CCSL prévoit sur la période 2022-2030 la  
réalisation de 12 liaisons cyclables.



Tronçon de la piste cyclable reliant Le Landreau à la Haye-Fouassière.

Parmi celles-ci, l'année 2024 a vu se dérouler l'étude de l'itinéraire reliant Le Landreau et La Chapelle-Heulin à la gare de La Haye-Fouassière, puis le démarrage des travaux en fin d'année, pour une livraison prévue en mai 2025.

Long de 9,8 km, l'itinéraire s'appuie notamment sur la création d'une voie verte à la sortie du bourg du Landreau sur 800m et sur un renfort de signalisation sur des voies communales peu fréquentées.

Il a été réalisé par la CCSL avec une participation financière du Département et de l'État, et par Clisson Sèvre et Maine Agglo pour les 1,4 km sur la commune de La Haye-Fouassière.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Création d'un poste pour les modes actifs

En 2024, la CCSL a repris la gestion des sentiers pédestres, jusqu'alors déléguée à l'Office de Tourisme. Cette nouvelle mission, et la volonté de développer la pratique des modes actifs au quotidien, a permis de créer juin un poste de Chargé de mission Modes Actifs.

### 2 - Transport à la demande

En juillet, la Région a déployé un nouveau service de transport à la demande. Il permet aux habitants, , sur réservation préalable, de réaliser des trajets en interne au Vignoble et depuis et vers les gares de Sainte-Luce-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire, au prix d'un trajet sur le réseau Aléop 44.



### 3 - Plan de Déplacements d'Administration (PAD)

Avec une volonté d'exemplarité sur les questions de mobilité durable, la CCSL a élaboré son PAD. Les objectifs sont de mieux communiquer auprès des agents sur l'écomobilité, d'optimiser l'usage de la voiture individuelle et d'encourager l'usage des modes actifs.



## EN CHIFFRES

# 3 800

élèves transportés,  
de la maternelle au  
lycée.

# 109

c'est le nombre de  
circuits pour le  
transport scolaire.

# 135

vélos à assistance  
électrique (VAE) en  
location.

# 100

c'est le nombre de  
kilomètres des boucles  
cyclotouristiques.

# 21

sentiers pédestres  
en gestion.

# 63

autres VAE subventionnés  
(jusqu'à 200 € chacun) dans  
le cadre des aides à l'achat  
pour les particuliers.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Je suis arrivé en octobre pour prendre la tête du service Mobilité. Les premiers mois ont été denses avec de nombreux sujets mobilisant des compétences variées au sein de la CCSL, ce qui m'a permis de constater l'efficacité du travail partenarial et l'esprit d'entraide parmi les agents de la CCSL !*

**YANN PELLERIN**

Responsable du Service Mobilité  
à la Communauté de communes Sèvre & Loire

## À VENIR EN 2025



- **Nouveau service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : suite au retrait du Département du dispositif "Vélila", la Communauté de communes Sèvre & Loire poursuivra son engagement avec son propre service.
- **Réalisation de l'itinéraire cyclable Divatte-sur-Loire <> Le Loroux-Bottereau.**
- **Etude d'une ligne de covoiturage sur l'axe Clisson <> Ancenis** (en partenariat avec Clisson Sèvre et Maine Agglo et Mauges Communauté).



# DÉCHETS

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Conseil d'exploitation déchets est présidé par M. Xavier RINEAU et a pour mission de piloter la politique locale de gestion des déchets.

Il élabore des stratégies en matière de prévention, de réduction, de collecte, de tri et de valorisation des déchets, en cohérence avec les objectifs environnementaux et les obligations réglementaires.

Le Conseil d'exploitation s'attache également à maîtriser les coûts afin de limiter l'évolution de la redevance incitative, tout en renforçant la sensibilisation des usagers à la réduction des déchets et au tri.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service prévention et collecte - 6 agents (5,5 ETP).
- Service déchèteries - 13 agents (12,5 ETP).
- Service d'accueil téléphonique et physique des usagers.
- Suivi des comptes usagers, réalisation de la facturation et coordination avec les partenaires comme Valor3e, CITEO ou l'Ademe.
- 2 déchèteries sont à disposition des usagers à Vallet et au Loroux-Bottereau.

### À LA UNE

Transfert intégral de la compétence Traitement des déchets à Valor3e

**La CCSL assure la collecte des déchets, tandis que la compétence relative à leur traitement est, depuis plusieurs années, du ressort du syndicat Valor3e.**



Siège social de Valor3e, la Séguinière (49).

Ce syndicat regroupe quatre EPCI : Clisson Sèvre Maine Agglo, Mauges Communauté, Cholet Agglo et la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Jusqu'à présent, le traitement des ordures ménagères et des emballages était déjà pris en charge par Valor3e. En revanche, cela n'était pas encore le cas pour les déchets issus des déchèteries, le verre, le papier et les biodéchets alimentaires.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2024, dans une optique d'harmonisation et d'optimisation à l'échelle de Valor3e, la gestion du traitement de l'ensemble des déchets collectés est désormais assurée par Valor3e.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Actualisation des tarifs de la redevance incitative

Face à la hausse continue des coûts de gestion des déchets (traitement, transport, inflation et Taxe Générale sur les Activités Polluantes), la CCSL a engagé une révision de la redevance incitative. Malgré une gestion rigoureuse et optimisée ainsi qu'un excédent mobilisé depuis quelques années, les projections financières indiquaient un risque de déficit dès 2026.

Pour assurer la pérennité du service tout en maintenant sa qualité, le Conseil communautaire a validé une augmentation progressive des tarifs :

+15 % au 1er juillet 2024, +3 % en juillet 2025, +3 % en juillet 2026 sur les parts fixes et les 4 premières levées. Les levées supplémentaires connaîtront une hausse plus marquée, renforçant le caractère incitatif du dispositif.

Par ailleurs, la facturation des levées obligatoires a été supprimée.





## EN CHIFFRES

# 4 820

le nombre, en tonnes, d'ordures ménagères collectées.

# 169 600

le nombre de passages dans les déchèteries de Sèvre & Loire, à Vallet et au Loroux-Bottereau.

# 1 775

le nombre, en tonnes, d'emballages collectés.

# 154

le nombre de subventions attribuées pour l'achat d'un composteur.

## PAROLE D'ACTEUR

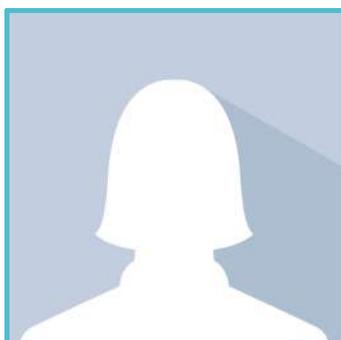


”

*A la recherche d'un nouveau défi porteur de sens à l'échelle du territoire qui m'accueille depuis mon enfance et qu'il convient de préserver, j'ai intégré le Pôle Environnement et Patrimoine et plus particulièrement le service Déchets le 13 novembre 2024 en tant que chargée d'accueil et de gestion des usagers.*

*Mes missions sont variées et ont pour but de répondre aux sollicitations des usagers et de faciliter leurs démarches administratives mais également d'assurer des missions transversales facilitatrices pour l'ensemble du Pôle.*

*Plusieurs mois après ma prise de poste, je suis toujours très étonnée par le nombre d'appels quotidiens reçus dans le service mais suis fière et satisfaite du parcours accompli.*



**ANNE-FRANÇOISE HALLEREAU**

Chargée d'accueil et de gestion des usagers  
à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

## TOUJOURS EN 2024

Mise en place des points de tri pour la collecte des déchets alimentaires sur 4 communes pilotes

La Communauté de communes Sèvre & Loire a engagé une première phase de déploiement de la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire.

Depuis janvier 2024, quatre communes pilotes (Divatte-sur-Loire, Vallet, Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles) sont équipées de huit premiers points d'apport volontaire (PAV) dans les bourgs.

Les biodéchets collectés séparément sont ensuite valorisés par compostage sur la plateforme de Compost In Situ, située à La Chapelle-sur-Erdre.

Le compost ainsi produit est utilisé localement comme fertilisant organique par des agriculteurs du territoire.



Points d'apports volontaires pour les biodéchets dans les 4 communes pilotes en Sèvre & Loire.

## À VENIR EN 2025



- **Validation d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).**
- **Déploiement des points tri biodéchets** avec de nouveaux équipements sous forme d'abris bacs métalliques.
- **Changement du logiciel de facturation** des usagers.
- **Etude en partenariat avec les communes et CITEO** pour la gestion des "déchets abandonnés".



**AGIR POUR LA BONNE  
QUALITÉ DES EAUX**



# EAU & ASSAINISSEMENT

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commission Eau et Assainissement, présidée par Jean-Marc JOUNIER, intervient sur plusieurs niveaux du cycle de l'eau : l'assainissement collectif et non collectif, l'eau potable et la gestion de la digue de la levée de la Divatte. Les missions du service eau et assainissement sont de contrôler les installations d'assainissement non collectif ; de réaliser, suivre et contrôler les branchements au réseau d'assainissement collectif des eaux usées ou encore procéder à l'exploitation des systèmes d'assainissement...

La CCSL délègue des thématiques de la commission à ses partenaires.

Ainsi, pour les deux bassins de la CCSL, la Sèvre Nantaise et la Loire, la gestion des milieux aquatiques a été confiée au SYLOA (Syndicat Loire Aval) et à l'EPTB Sèvre Nantaise. Concernant la compétence Eau Potable, la CCSL adhère au syndicat Vignoble Grand-Lieu pour la partie production d'eau potable et au syndicat Atlantic'eau pour la distribution d'eau potable.

Enfin, pour le suivi de la digue, la CCSL délègue la gestion à l'Etablissement Public Loire. Par ailleurs, en collaboration avec les communes compétentes en la matière, la commission joue un rôle de veille sur la thématique de la gestion des eaux pluviales.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Eau & Assainissement - 11 agents

### À LA UNE

1<sup>ère</sup> année de gestion de la digue de la levée de la Divatte

**Le territoire de la CCSL est concerné par la digue de la Divatte qui constitue un système d'endiguement qui permet de protéger des crues de la Loire.**



Travaux de rejointement des perrés de la digue à la levée de la Divatte.

Situé sur les communes de Divatte-sur-Loire et Saint-Julien-de-Concelles, cet ouvrage (13,6 km) fait partie des compétences de la CCSL depuis janvier 2024 en application des lois de décentralisation sur la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations). Cette digue, qui porte par ailleurs une route départementale, a donc son entretien et sa gestion qui sont désormais gérés par la CCSL et les autres intercommunalités concernées (Nantes Métropole et Clisson Sèvre & Maine agglomération) afin de protéger la population des crues de la Loire.

Cette première année de gestion s'est notamment traduite par une importante campagne de rejointement du perré maçonné côté Loire de part et d'autre du secteur du pont de Thouaré à Divatte-sur-Loire.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Modernisation du parc de stations d'épuration

Afin de moderniser le parc de stations d'épuration et conformément aux préconisations du schéma directeur d'assainissement de 2023, la CCSL a finalisé les études de faisabilité pour la réhabilitation des stations d'épurations de la Malonnière sur la commune du Loroux-Botttereau et du chemin de Landemont sur la commune de La Remaudière. Les travaux sont prévus pour l'année 2025.

### 2 - Raccordement des eaux usées entre deux stations d'épuration

Déconstruction de la station d'épuration de Bonne Fontaine à Vallet et raccordement vers la station d'épuration de Champ Failli à La Chapelle Heulin. Cette opération est emblématique de la prise de compétence à l'échelon communautaire de l'assainissement collectif. En effet, la station de Bonne Fontaine était devenue obsolète, il est apparu opportun de transférer ces eaux usées vers une autre station.





## EN CHIFFRES

# 16 877

le nombre de foyers raccordés  
à l'assainissement collectif.

# 5 453

le nombre de foyers en  
assainissement autonome.

# 1 353 374

le nombre, de m<sup>3</sup>, d'eaux usées  
traitées dans les stations  
d'épuration collectives.

# 356

le nombre, en km, de  
réseau "tout à l'égout".

# 27

le nombre de stations  
d'épuration.

## À VENIR EN 2025



- **Travaux de réhabilitation de la station d'épuration** de la Malonnière au Loroux-Bottereau : filtre à sable (100 EH) réhabilité en filtre planté de roseaux (115 EH).
- **Travaux de réhabilitation de la station d'épuration** de la route de Landemont à la Remaudière : lagunage naturel (280 EH) réhabilité en filtre planté de roseaux (480 EH).
- **Études de faisabilité pour la réhabilitation** de la station d'épuration de Bas Briacé au Landreau.
- **Étude du zonage d'assainissement** en lien avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).



**FAVORISER LE  
DYNAMISME  
DU TERRITOIRE**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La politique économique dispose d'une commission dédiée présidée par Emmanuel RIVERY, Vice-Président en charge du Développement économique.

Elle a pour mission principale l'accompagnement et le soutien des entreprises en favorisant leur implantation, leur croissance et leur compétitivité.

Elle contribue à l'animation et à la dynamisation du territoire, tout en développant des relations de proximité avec les entreprises, les partenaires institutionnels et les territoires voisins.

### SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Un service Développement économique - 3 agents
- 2 hôtels d'entreprises à Divatte-sur-Loire et au Pallet
- 24 zones d'activités (ZA) dont 6 zones à vocation commerciale

### À LA UNE

Un nouveau parcours des entreprises

La loi Climat et Résilience génère une évolution des pratiques de commercialisation du foncier économique. Pour s'y adapter, la CCSL distingue 3 grands principes.

- **Les solutions immobilières**

Pour les constructions d'une superficie < 500m<sup>2</sup>, une orientation vers une solution immobilière mutualisée est privilégiée. La collectivité travaille en ce sens à l'élaboration d'un programme de développement dans certaines zones d'activités.

- **La cession foncière**

Les zones d'activités de proximité, productives où il reste quelques lots disponibles, sont accessibles à la vente. Sur les zones stratégiques, les élus ont validé le principe d'une grille tarifaire évolutive en fonction de la surface cédée. Cette politique de gestion foncière vise à optimiser l'utilisation des ressources territoriales.

- **Le bail à construire**

Les élus ont décidé de proposer une solution innovante, permettant aux entreprises de conserver leur capacité budgétaire d'investissement, en mettant en place le bail à construire. Ce nouvel outil permet aux entreprises, dans le cadre de projets immobiliers, de louer le foncier tout en conservant la propriété de leur bâtiment.



Vue aérienne de la zone d'activités des Dorices à Vallée.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - 1ère édition du Carrefour de l'alternance

Afin de proposer une réponse territoriale exhaustive et de qualité, la CCSL et Clisson Sèvre et Maine Agglo se sont associées à France Travail et à la Mission Locale du Vignoble nantais pour proposer un temps fort qui promeut l'alternance et favorise la mise en relations entre les jeunes, les entreprises et les centres de formations.

Organisée le 13 avril, cette première édition a réuni 21 centres de formation et partenaires pour présenter leurs prestations et services, 10 entreprises à la recherche d'alternants et près de 200 participants.



## 2 - Travaux dans les zones d'activités

La CCSL a engagé depuis 2021 un plan pluriannuel d'investissements afin de réaliser des travaux de voiries dans ses zones d'activités. Les travaux portent principalement sur l'amélioration générale de certaines zones : réfection des voiries, aménagements paysagers, signalétique, éclairage public, et autres infrastructures nécessaires pour offrir un cadre de travail de qualité aux entreprises implantées ou à venir ainsi qu'à leurs salariés. C'est plus de 1 200 000 € qui ont été investis en travaux dans les zones d'activités.

## 3 - Inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE)

La Communauté de communes Sèvre & Loire a réalisé l'inventaire des zones d'activités économiques de son territoire. Cette démarche permet d'établir un état des lieux de l'occupation foncière et immobilière dans les ZAE pour lesquelles la CCSL est compétente. Quelques chiffres : 24 ZAE ; 375 hectares ; 516 unités foncières ; 3.1% de taux de vacance réelle.



### EN CHIFFRES

**200**

le nombre de personnes ayant participé à la 1ère édition du Carrefour de l'alternance.

**1 200 000**

le montant, en euros, investi depuis 2021 dans les travaux des zones d'activités de Sèvre & Loire.

**375**

la superficie, en hectares, des zones d'activités économiques gérées par Sèvre & Loire.

## À VENIR EN 2025



- **Projet d'aménagement du secteur gare au Pallet** : une consultation sera lancée au 2<sup>nd</sup> semestre pour définir un projet pré-opérationnel. Souhaité par la CCSL et la commune du Pallet, ce projet doit, entre autre, développer une offre économique qualitative, proposer un lieu d'accueil et de vie, organiser l'offre de stationnement ou encore favoriser les modes actifs.
- **Déploiement des « Village d'entreprises »** : la CCSL travaille au déploiement de deux « Village d'entreprises » aux Dorices à Vallet et aux Quatre Chemins à Mouzillon. Ces villages doivent apporter aux entreprises des solutions immobilières tout en créant une synergie entre leurs occupants. Après l'élaboration du cahier des charges, une consultation sera lancée pour chacun des projets au second semestre.
- **Lancement de la marque Eco-défi** : dans le cadre de son Contrat d'Objectif Territorial (COT), la Communauté de communes Sèvre et Loire a décidé de favoriser la transition économique des entreprises. Accompagnée par la Chambre des Métiers, la CCSL lancera fin 2025 la marque Eco-défi. Cette initiative vise à valoriser les entreprises qui mettent en œuvre des actions concrètes en faveur de l'environnement.



**GARANTIR LA PROMOTION  
ET L'ANIMATION DU  
TERRITOIRE, CONFORTER  
SON ATTRACTIVITÉ**



# PROMOTION DU TERRITOIRE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La politique Promotion du territoire dispose d'une commission dédiée présidée par Catherine GARCIA-SENOTIER, Vice-Présidente. La commission a pour mission de piloter et assurer le suivi de cette politique. La Promotion du territoire développe l'attractivité de la CCSL en valorisant ses lieux emblématiques, ses richesses touristiques, naturelles, culturelles et patrimoniales, et ses acteurs.

Ainsi, le service aménage des équipements : halte vélo, bornes pour camping-cars, parcours permanents d'orientation, sentiers pédestres... Il organise ou co-organise des évènements : Festi'Loire, Festi'Sèvre, la Rentrée du Vignoble à Vélo, Débord de Loire...

Il collabore sur des projets avec des partenaires institutionnels, associatifs et privés comme la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme, l'Entente Maison Bleue, Foire du Vignoble Nantais, l'Office Communautaire des Relations Internationales, l'association CAP Sports et Nature, la Région Pays de la Loire, le Département, Loire-Atlantique Développement, le Musée du Vignoble Nantais...

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Promotion du territoire - 1 agent
- Parcours permanents d'orientation : Saint-Julien-de-Concelles et le Pallet
- Aires de services pour camping-cars : Mouzillon, la Boissière-du-Doré et le Pallet
- Sentiers pédestres
- Boucles cyclotouristiques

## À LA UNE

### Le Belvédère de la Pierre Percée

Le projet de construction d'une Halte vélo et de réhabilitation de la Capitainerie du port de la Pierre Percée s'est concrétisé en 2024.



Le Belvédère de la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire.

Le Belvédère de la Pierre Percée marque la "porte d'entrée Loire" vers l'intérieur du territoire Sèvre & Loire et le Vignoble Nantais. Ce lieu emblématique doit son architecture originale à l'agence Tact architectes.

Le Belvédère est une invitation à s'arrêter un instant pour prendre de la hauteur et contempler les paysages sauvages de la Loire grâce à une vue panoramique. Il offre également des services pour les cyclotouristes et randonneurs : toilettes accessibles, casiers avec prise de recharge, pompe de gonflage, table de pique-nique...

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Lancement de la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme

Le lancement de la Société Publique Locale Clisson Sèvre Loire Tourisme début 2024 officialise la nouvelle ambition de développement touristique pour le territoire du vignoble avec la transformation de l'office du tourisme du vignoble de Nantes en un organisme gestionnaire de destination.

### 2 - Partenariat pour le développement du tourisme fluvestre

La CCSL s'est associée à Nantes Métropole, Mauges Communauté, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et Voies navigables de France pour écrire une stratégie commune de développement du tourisme fluvestre sur la Loire et ses abords. Des actions seront développées à partir de 2025.

### 3 - Inauguration de la Vélidéale

La Vélidéale, nouvelle Véloroute de 638 km reliant le Lac de Vassivière dans la Creuse à Saint-Nazaire en Loire-Atlantique, a été inaugurée en juin 2024. Ce nouvel itinéraire cyclable traverse le Vignoble de Clisson à Nantes en passant par Port Domino au Pallet.





## EN CHIFFRES

# 400

spectateurs à  
Festi'Loire.

# 600

spectateurs à  
Festi'Sèvre.

# 600

participants à la  
Rentrée du  
Vignoble à Vélo.

# 11

mois de travaux pour  
construire la halte  
vélo du Belvédère de  
la Pierre Percée.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*La concrétisation de la construction de la Halte vélo à la Pierre Percée est le fruit d'un travail collaboratif au sein de la CCSL avec l'implication des élus et des agents de plusieurs services (promotion du territoire, étude & patrimoine, assainissement, urbanisme, finances, Leader et communication).*

### DAMIEN BÉNUREAU

Chargé de mission Promotion du territoire  
à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

## À VENIR EN 2025



- **Création d'une aire de service pour camping-cars à Divatte-sur-Loire** : une nouvelle aire de services pour camping-cars sera installée Divatte-sur-Loire, à l'entrée de Barbechat. Elle permettra de répondre aux enjeux du tourisme itinérant. L'aire combinera accueil nocturne et services techniques. Ce projet renforce l'attractivité économique locale et prévient le stationnement sauvage.
- **Co-organisation de l'évènement Débord de Loire en partenariat avec le service PCT** : 5 communes des bords de Loire (Divatte-sur Loire, Saint-Julien-de-Concelles, Mauves-sur-Loire, Thouaré-sur Loire et Sainte-Luce-sur-Loire) et la CCSL ont la volonté de s'unir afin de proposer un programme d'animations coordonné sur l'ensemble durant l'édition 2025.
- **Création d'un parcours permanent d'orientation sur le site de la Fleurancellerie, à la Regrippière** : après le parcours du Pallet et de Saint-Julien-de-Concelles, la Communauté de communes Sèvre & Loire installera le 3ème parcours permanent d'orientation sur le territoire. La course d'orientation est une activité à la fois sportive et ludique, à mi-chemin entre le jeu de pistes et la chasse au trésor, qui a également un caractère éducatif, car elle incite au respect de l'environnement.



# CULTURE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commission culture, présidée par Jérôme MARCHAIS, Vice-Président, porte la structuration des politiques culturelles.

Les compétences de l'intercommunalité en la matière sont : le réseau de lecture publique, l'enseignement musical, le soutien et partenariat aux actions culturelles communautaires ainsi que les transports entre les établissements scolaires et culturels locaux, la démarche Pays d'Art et d'Histoire et le soutien au Musée du Vignoble Nantais.

Par le prisme de son Projet Culturel de Territoire (PCT), les acteurs locaux et institutionnels trouvent un espace de collaboration pour définir le cadre commun d'intervention de la culture en Sèvre & Loire. Les politiques actuelles mettent l'accent sur :

- la fédération des acteurs et les synergies culturelles territoriales ;
- l'accès du plus grand nombre à la culture ;
- le développement d'une dynamique culturelle résonnante, lisible, conviviale et attractive.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Le réseau de lecture publique qui se compose de 7 bibliothèques – 8 agents et 115 bénévoles.
- L'école de musique Sèvre & Loire se déploie au sein de deux pôles d'enseignement à Vallet et à Divatte-sur-Loire – 45 agents.
- Le projet culturel de territoire (PCT), renouvelé en janvier 2024, basé au siège Loire à Divatte-sur-Loire – 1 agent.

## À LA UNE

Le processus de concertation du projet d'établissement de l'école de musique

**Un fait majeur de l'année 2024 est la concertation pour le projet d'établissement de l'école de musique.**



*Elève de l'école de musique jouant du violoncelle.*

Après avoir contextualisé le fonctionnement du service dans un état des lieux, un questionnaire avec environ 1000 répondants a permis d'alimenter le projet. Les élus et les professionnels du service ont également apporté leur regard à travers des séminaires respectifs permettant d'avoir à la fois les regards politiques et techniques.

Fort de ces constats, des axes pour le projet d'établissement ont été retenus. Le travail de déclinaison opérationnel autour d'un plan d'actions se poursuit pour une conclusion en 2025.

En parallèle, le parcours découverte a évolué offrant un panel encore plus large de disciplines à découvrir sur une année.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - DJUSU et la fanfare des collèges.

Plus de 80 jeunes musiciens de 3 collèges du territoire ont rencontré le groupe DJUSU donnant lieu à 2 interventions par collège. Le concert final a eu lieu le 22 juin à Saint-Julien-de-Concelles. DJUSU a aussi donné des concerts scolaires au collège P. Abélard, et dans les écoles de Vallet et du Pallet.



### 2 - L'Escapade.

L'Escapade est une série de 11 émissions radiophoniques, conçue avec et pour les personnes âgées de Sèvre & Loire. Ce projet porté par le PCT a été mené en collaboration avec le collectif Les Locaux, le service solidarité de la CCSL, la Cie A.I.M.E ainsi que les quatre EHPAD du territoire.

### 3 - Prix des lecteurs.

Le réseau des bibliothèques s'est associé avec les 4 médiathèques municipales du territoire pour mettre en place un prix des lecteurs à l'échelle de Sèvre & Loire. D'octobre 2023 à avril 2024, le public était invité à lire une sélection de 6 livres et à voter pour leur préféré.



#### 4 - Refonte de l'accueil des scolaires.

Le réseau des bibliothèques développe depuis septembre 2024 des accueils EAC (Éducation Artistique et Culturelle) à destination des scolaires, permettant à la fois de rencontrer des artistes et des œuvres, de renforcer la pratique artistique des élèves et de développer leurs connaissances en matière d'art et de littérature.

#### 5 - L'Orchestre du Vignoble.

L'Orchestre des Jeunes du Vignoble a réuni 60 musiciens des écoles de musique de Vertou, Sèvre Maine Agglo et Sèvre & Loire. Deux concerts ont été donnés devant plus de 1000 personnes en février 2024. Le projet a favorisé les rencontres, renforcé les collaborations entre écoles de musique et établissements culturels, et touché un large public.

#### 6 - La Cie Mesdemoiselles à la Regrippière.

Dans le cadre d'une résidence d'artistes via le PCT, la Cie Mesdemoiselles a été accueillie durant 15 jours en février 2024 à la Regrippière. Pendant cette quinzaine, la Cie a proposé des temps d'action culturelle aux scolaires, aux adultes et aux familles sous forme de rencontres et d'ateliers.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Pour « L'Escapade » (lire ci-contre) j'ai facilité les rencontres, accompagné chacun dans son expression, créé un climat de confiance, et encouragé les artistes à explorer des voies inattendues pour construire un projet sincère et humain. Ce projet crée du lien, valorise la parole des personnes âgées et décroïssonne les milieux artistiques et sociaux.*

### SÉBASTIEN BELLIARD

Chargé de développement culturel et coordonnateur du Projet Culturel de Territoire (PCT) à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**



## EN CHIFFRES

**6441**

le nombre d'inscrits sur l'ensemble du réseau des bibliothèques.

**12**

le nombre de projets soutenus par le Projet Culturel de Territoire.

**810**

le nombre d'élèves à l'école de musique.

**24**

le nombre de disciplines instrumentales de l'école de musique.

**193 689**

le nombre de prêts de documents effectués sur le réseau des bibliothèques

**33**

le nombre de contributeurs de l'agenda culturel "Sortez chez vous".

**+ 70**

le nombre d'actions portées par l'école de musique.

## TOUJOURS EN 2024

Un partenariat renouvelé auprès des bénévoles du réseau de lecture publique

Le réseau des bibliothèques travaille avec 7 associations et compte 115 bénévoles. Dans la continuité d'une première soirée de rencontre, organisée en octobre 2023 entre professionnels et bénévoles qui a conduit à redéfinir le cadre des relations par la mise à jour des conventions de partenariats avec les associations et l'édition d'une charte des bénévoles, une deuxième soirée s'est tenue en 2024.

Cette seconde rencontre regroupait le service et l'ensemble des bénévoles. Axée sur l'évolution des horaires d'ouverture et les services proposés aux usagers, elle a été l'occasion d'échanger entre bénévoles, élus et professionnels. La volonté d'améliorer ce partenariat a amené à faire évoluer un poste existant vers un rôle de coordinateur du partenariat avec les bénévoles.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Le réseau des bibliothèques est aidé par environ 115 bénévoles partenaires. Le rôle de référent occupé par les 7 agents ne permet pas d'animer pleinement le partenariat. L'arrivée en octobre 2024 d'une chargée de la coordination du partenariat avec les bénévoles a permis, en très peu de temps, d'enclencher une nouvelle dynamique !*

### AMANDINE HELARY

Manager du réseau des bibliothèques à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

## À VENIR EN 2025



- **Lancement de la Convention d'artistes associés avec la Compagnie NGC25**, le Champilambart et Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- **Finalisation du Projet établissement de l'école de musique** qui définira les grandes orientations pour l'évolution du service et le plan d'action à mettre en œuvre.
- **Projet d'éducation artistique et culturel Amélie Dousot.**
- **Réorganisation du service de lecture publique** à travers les horaires d'accueil et l'organigramme.
- **Réaménagement de la médiathèque de Vallet** pour un espace plus ouvert et mise en place des automates de prêts.
- **Actualisation des tarifs et du mode de facturation de l'école de musique.**
- **Projet de création partagée** entre les élèves des classes de techniques vocales et des ensembles de musiques traditionnelles avec le quatuor Bacchantes.



# ENFANCE & FAMILLE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Commission Enfance & Famille de la CCSL est présidée par Christophe RICHARD, Vice-Président en charge de l'Enfance & Parentalité de la CCSL. Elle assure le suivi de 2 services et d'un projet contractualisé avec la CAF et la MSA.

Le Relais Petite Enfance accompagne les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde à domicile, maison d'assistants maternels) ainsi que les parents en recherche d'un mode de garde.

Le service Parentalité (janvier 2024) accompagne les parents dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et propose des espaces de rencontre, d'échange, de partage.

Enfin, la collectivité est engagée dans un projet politique éducatif nommé « Convention Territoriale Globale » avec la Caisse des Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole. Ce contrat permet aux 11 communes et à la CCSL de bénéficier d'un soutien financier pour tous les équipements petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Le Relais Petite Enfance – 5 agents.
- 3 sites à Divatte-sur-Loire, Le Pallet et Vallet ainsi que les salles municipales des 11 communes dans le cadre des matinées d'éveil.
- Le service Parentalité – 8 agents.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents fonctionne en itinérance sur les communes du Loroux-Botterau, du Landreau, de la Regrippière et de Vallet.
- La Convention Territoriale Globale, à l'espace Loire de la communauté de communes, à Divatte-sur-Loire.
- 1 directrice du pôle Animation du Territoire accompagne cette politique et 2 assistants des pôles Animation du Territoire et Aménagement et Attractivité du Territoire soutiennent l'administration des services.

### À LA UNE

Le lancement du Lieu  
Accueil Parent-Enfant

**Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) a ouvert ses portes le 10 janvier 2024. Il organise 4 permanences par semaine les mercredis, jeudis, vendredis et samedis.**



*Inauguration du Lieu d'Accueil Enfant-Parent.*

Le LAEP couvre un besoin important pour les parents de trouver des espaces d'écoute, d'échange et de jeux à partager avec les enfants.

Les lieux sont équipés pour accueillir les familles avec des enfants âgés de 0 à 6 ans. Une équipe est formée à l'accueil, elle apporte un cadre de confiance important pour le bien-être de chacun.

En moyenne, 20 personnes par séance sont accueillies, soit environ 8 à 9 familles. Le LAEP est toujours fréquenté sur les périodes de grand week-end ou de vacances scolaires.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Le renouvellement du projet de fonctionnement du RPE

Le service a proposé un nouveau projet de fonctionnement pour la période 2025-2029 avec la CAF. Face à des constats actualisés, la CCSL s'engage et se mobilise pour informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel ; offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ; promouvoir le métier d'assistant maternel.

### 2- Le lancement du renouvellement de la CTG

En 2024, les élus et les agents, en lien étroit avec la CAF et la MSA, ont eu à travailler le renouvellement de la Convention Territoriale Globale. Après un temps d'évaluation de la première CTG, les acteurs se sont mobilisés pour réaliser un diagnostic de territoire et définir les axes prioritaires de travail.

### 3 - Vivre des séminaires d'équipe pour approfondir des sujets

Les équipes du RPE et du LAEP ont chacune vécu un séminaire d'équipe sur une journée afin d'approfondir une thématique en particulier. Le RPE a fait le choix de travailler sur l'organisation des matinées éveils. Le LAEP a lui opté pour travailler sur sa posture d'accueillant.

## 4 - La poursuite de Festi'famille

En 2024, l'évènement Festi'famille s'est déroulé principalement à Divatte-sur-Loire. Accueillant plus de 1000 personnes, c'est un espace particulièrement apprécié des parents d'enfants de 0 à 10 ans pour partager un bon moment, trouver des espaces de jeux et échanger avec des professionnels. 2025 sera l'occasion d'une nouvelle édition !



Journée à Divatte-sur-Loire dans le cadre de Festi'famille 2024.

## 5 - Le forum métier d'assistant maternel

Devenir assistant maternel... C'était l'objet de ce forum initié par les RPE de la Communauté de communes Sèvre & Loire et de Clisson, Sèvre et Maine Agglo en mars 2024 au Pallet. Une journée pour s'informer sur le métier d'assistant maternel et découvrir les formations existantes autour de nombreux partenaires.



Forum métier 2024 d'assistant maternel.



## EN CHIFFRES

**490**

le nombre de personnes, enfants et adultes, rencontrées au Lieu d'Accueil Parent-Enfant.

**2**

le nombre de matinées d'éveil, organisées par jour, en direction des assistants maternels.

**380**

le nombre d'assistants maternels que compte le territoire Sèvre & Loire.

**+ 1000**

le nombre de participants qui sont venus vivre un temps privilégié parent-enfant durant Festi'famille 2024.

## TOUJOURS EN 2024

Le service Relais Petite Enfance (RPE) évolue

Plus de 80 assistants maternels étaient présents à la soirée organisée par les animatrices du RPE pour partager des initiatives et identifier des améliorations concernant les matinées d'éveil proposées. Les différentes propositions ont été priorisées pour y apporter des réponses rapidement.

De ce constat, le service s'est adapté pour répondre au souhait d'augmenter le nombre de matinées d'éveil et d'accès numérique à l'information.

Les temps de permanence physique font davantage place à des permanences téléphoniques. Les agents bénéficient d'un temps administratif plus important pour accompagner davantage les initiatives des assistants maternels.

La commission Enfance & Famille s'est mobilisée pour permettre d'adapter les salles à l'accueil des tout-petits, d'augmenter le nombre de matinées éveils et d'envisager de nouvelles activités.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*En tant que responsable des services Enfance et Parentalité, je suis fière du travail accompli par les équipes mobilisées et motivées. Au quotidien, nous souhaitons soutenir les familles et les professionnels de l'accueil individuel en allant à leur rencontre. Nous sommes prêtes à revoir nos pratiques, questionner nos projets et cela est possible parce que les élus nous offrent cet espace de travail. Dynamiques et innovantes, ces équipes renouvèleront leurs engagements pour 2025 !*

**MADÉLINE VERGUET**

Manager du service Enfance & Famille  
à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

## À VENIR EN 2025



- **Le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)** entre les 11 communes, la CCSL, la CAF et la MSA.
- **Festi'famille : une nouvelle édition toujours pleine de surprise !**
- **La création d'une charte des matinées éveils** écrite avec les assistants maternels.
- **La création d'une soirée de travail** avec les professionnels de l'accueil individuel.
- **Formation à la démarche « Aller Vers »** pour les professionnels jeunesse du territoire volontaires.
- **Le projet Kamishibai.** Un groupe d'assistantes maternelles volontaires va se former avec pour objectif de créer un projet ensemble.



# SOLIDARITÉS

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commission Solidarités, sous la présidence de Pascal EVIN, a pour objectif de favoriser un accompagnement social de qualité et de proximité :

- En faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- En soutenant les associations à caractère social et caritatif par la mise à disposition de locaux ou par subventionnement ;
- En permettant l'accès aux droits avec le Point Justice du Vignoble ;
- En mettant à disposition des logements socio-temporaires pour les personnes défavorisés ;
- En étant acteur du Projet Territorial des Solidarités de la Délégation du vignoble ;
- En s'engageant dans le protocole de mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales sur la délégation du vignoble.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) - 24 agents
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) - 17 agents
- Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - 4 agents
- Point Justice (PJ) - 2 agents

### À LA UNE

#### Escapade radiophonique

**Tout au long de l'année 2024, l'Escapade Radiophonique a émerveillé les bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).**



*Événement du projet de l'Escapade Enchantée.*

Le "Chaque mois" est une émission radiophonique de 30 minutes créée avec et pour les seniors du territoire leur a permis de s'évader de leur quotidien au travers des récits de vie de nos aînés autour des souvenirs, de la musique, des voyages, des amitiés...

Les auxiliaires de vie ont accompagné les bénéficiaires lors des enregistrements des émissions et facilité l'écoute. Cette Escapade s'est transformée en Escapade Corporelle pour offrir un temps d'évasion pour le plaisir de se mettre en mouvement en musique.

Puis l'Escapade Enchantée a clôturé cette trilogie par un voyage interactif mélangeant quizz, musique, danse et convivialité.

## AUSSI DANS L'ACTU

### **1 - Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : augmentation de places**

Depuis juillet 2024, l'ARS des Pays de la Loire a autorisé une extension de la capacité du SSIAD Sèvre et Loire de 5 places supplémentaires pour des personnes de plus de 60 ans.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

- 43 places pour des personnes âgées de 60 ans et plus
- 3 places pour des personnes en situation de handicap.

### **2 - Evaluation externe du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)**

Comme tous les services médico-sociaux, une évaluation de la qualité du CLIC Sèvre & Loire est réalisée tous les 5 ans par un organisme extérieur.

L'Institut MESLAY a étudié le service pendant 2 jours au travers de 157 critères.

Le CLIC Sèvre & Loire a obtenu un niveau global très satisfaisant de 3.54/4.

### 3 - Projet Territorial des Solidarités : location de véhicules à tarif solidaire

Dans le cadre du Projet Territorial de Solidarités de la Délégation du Vignoble, « les Solidarités » de la CCSL a participé activement au groupe de travail pour la création d'une antenne relais de location de voitures à tarif solidaire pour des personnes en insertion professionnelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024, l'association Pat'Mouille propose 2 véhicules en location via Mobil'Izi.



Inauguration de Mobil'Izi à l'association Pat'Mouille, 2024.

### 4 - Evolution du parc logements socio-temporaires

Suite à une réflexion de la commission Solidarités, les bailleurs sociaux du territoire sont sollicités pour transformer le parc des logements socio-temporaires et ainsi avoir des logements aux normes énergétiques actuelles.

### 5 - Participation au projet de création d'un Centre de Ressources Territorial (CRT)

Les services solidarités de la Communauté de communes Sèvre & Loire ont participé avec de nombreux partenaires du territoire à la réponse à l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la création d'un Centre de ressources territorial (CRT) sur le vignoble.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Le service du SSIAD permet un accompagnement moral du patient. Au-delà du soin physique, on permet également un soin psychologique. Par exemple, on peut parler de leur quotidien, de l'actualité pour les garder en éveil dans la société, leur parler de leur famille ou encore des vacances qu'ils passaient, il y a quelques années...*

**PRÉSCILLA BOUE**

Aide-soignante  
à la Communauté de communes Sèvre & Loire



## EN CHIFFRES

# 266

le nombre de bénéficiaires  
en 2024 du SAAD.

# 67

le nombre de personnes  
accompagnées par le SSIAD.

# 725

le nombre de personnes  
suivies par le CLIC.

# 424

le nombre de rendez-vous  
Point Justice pris avec les  
professionnels du droit.

# 7

le nombre de commissions  
Solidarités en 2024.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Un point-justice est un lieu d'accès au droit dont l'objectif est d'orienter, d'informer et aider les personnes à faire valoir ses droits. Il est possible de trouver : une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous ; des professionnels du droit et de la justice apportant leur expertise, des associations compétentes en matière de logement, d'aide aux victimes...*

**SANDRINE COMTE**

Assistante Solidarités  
à la Communauté de communes Sèvre & Loire

## À VENIR EN 2025



- Transformation des services d'aide et soins à domicile en service mixte autonomie.
- Projet Crématorium.



**PROPOSER UNE OFFRE  
AQUATIQUE  
COMPLÉMENTAIRE ET DE  
QUALITÉ**



# PISCINES & SPORT

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commission Piscines & Sport, sous la présidence de Jérôme MARCHAIS, Vice-Président de la CCSL, a pour objectif de garantir la cohérence et l'efficacité des orientations portées par les deux piscines intercommunales.

Le travail des membres de la commission permet d'affiner les lignes directrices du service, de définir les enjeux prioritaires et d'accompagner le développement des équipements au plus près des besoins des usagers.

Sur le territoire de Sèvre & Loire, les piscines intercommunales NAIADOLIS et DIVAQUATIC constituent des équipements majeurs au service de la population, de l'apprentissage de la natation à la pratique sportive en passant par les loisirs aquatiques.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Piscines & Sport - 34 agents.
- Piscine Naiadolis (Vallet).
- Piscine Divaquatic (Le Loroux Bottereau).

### À LA UNE

Les piscines : des espaces ludiques et familiaux

Les équipes proposent tout au long de l'année de nombreuses animations pour faire vivre les piscines. Il y en a pour tous les goûts...



Animation avec structures flottantes à la piscine Naïadolis.

- pour de la détente avec des ambiances Zen, de l'aquayoga...
- pour s'ambiancer et partager lors de soirées comme l'AquaPower (aquagym tonic en musique), la Div'a Givré, les after swim...
- pour s'amuser lors d'évènement comme halloween party autour d'une chasse aux trésors, le mystère des fantômes, des animations autour des jeux olympiques...
- dans un esprit sportif avec le baptême de plongée dans le bassin nordique, la découverte du milieu aquatique, du sauvetage aquatique...
- et toujours dans un esprit qui allie le bien être et la santé tel que l'illustre l'action Janvier Détox.

## AUSSI DANS L'ACTU

### 1 - Partenariat avec les pompiers

Un partenariat avec les pompiers de la caserne du Loroux-Bottereau a été mis en place afin que ces derniers puissent réaliser des manœuvres et exercices au sein de la piscine bénéficiant de conditions réelles de cet environnement (fuite de gaz...).

### 2 - Partenariats au profit d'actions humanitaires

Chaque année, le service crée un partenariat autour d'une action humanitaire avec le reversement d'une part de la recette. Pour 2024, ce sont deux actions qui ont été mis à l'honneur : les Virades de l'Espoir pour la journée mondiale de la mucoviscidose et Ma Bulle Rose pour sensibiliser au cancer du sein.

### 3 - L'inclusion jusque dans les bassins

Développement de l'accessibilité des personnes à travers notamment l'acquisition de fauteuils de mise à l'eau.



## EN CHIFFRES

# 155 151

le nombre d'entrées de visiteurs dans les piscines Naïadolis et Divaquatic en 2024.

# 37 931

le nombre de scolaires venus dans les piscines Naïadolis et Divaquatic en 2024.

## PAROLE D'ACTEUR



”

*Travailler au service piscines, c'est aimer la diversité des missions (et surtout des imprévus !) avec la satisfaction de contribuer chaque jour à un service public de proximité, ouvert à tous. C'est un lieu aux multiples facettes : de sport, de santé, d'apprentissage, mais également de loisirs et de détente grâce aux nombreuses animations proposées.*

*J'aime à penser que nous apportons « du bien-être » aux personnes. Et, surtout, même dans les périodes les plus intenses, la bonne humeur ne nous quitte jamais : elle rend les journées plus légères et renforce la cohésion de l'équipe !*



### CHRISTINE RIPOCHE

Assistante du service Piscines & Sport à la **Communauté de communes Sèvre & Loire**

## À VENIR EN 2025



- **Mise en œuvre des priorités définies par la commission** : développement de la stratégie de communication et l'optimisation de la maintenance technique.
- **Lancement d'une formation BNSSA localement** pour soutenir la formation et renforcer les équipes de surveillance.
- **Un travail « sous-marin » mais d'ampleur autour des actions visant à réduire les consommations énergétiques et d'eau** se poursuit.
- **Un été animé... avec de nombreuses activités et animations estivales** à Divaquatic (glaces artisanales, toboggan gonflable...) et Naïadolis (flowpulse, structures gonflables...).
- **Révision des modes d'accès aux piscines et évolution des tarifs pour l'année scolaire 2025-2026** avec un double enjeu d'attractivité et d'optimisation, nouvelle formule d'abonnement à la carte à la séance pour les aquactivités.



# FINANCES & MUTUALISATION

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commission Finances & mutualisation, sous la présidence de Jean-Marc POUPELIN, concourt aux documents budgétaires et comptables, à la gestion de la trésorerie, de la dette et des garanties d'emprunt de la communauté de communes.

Elle suit le traitement comptable des dépenses et des recettes, des opérations complexes (amortissements, provisions, tenu de l'actif, cessions d'immobilisations, FCTVA, ...) tout comme le suivi comptable des marchés publics.

Enfin, elle assure le suivi des subventions à percevoir en collaboration avec les services intercommunaux, ainsi que les contrats d'assurance et la gestion des sinistres.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Contrôle de gestion - 1 agent.
- Service Finances - 4 agents
- Service Commande publique - 1 agent
- Service Informatique - 3 agents et 1 agent RGPD

# À LA UNE

## L'exercice budgétaire 2024



Image d'illustration.

**Chaque budget est divisé en une section de fonctionnement et une section d'investissement.**

La section de fonctionnement correspond aux opérations courantes et nécessaires à la gestion quotidienne de la collectivité et la section d'investissement correspond aux travaux d'équipement, de maintien ou de renforcement du patrimoine de la collectivité ainsi qu'au remboursement du capital des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les résultats tous budgets confondus pour la Communauté de communes Sèvre sont de :

- + 1 840 338 € pour la section fonctionnement
- - 157 512 € pour la section investissement

### • La dette

La CCSL comptabilise 46 emprunts au 31 décembre 2024, dont 32 affectés au budget assainissement. Globalement, le taux moyen de la dette de la CCSL est de 2,54 % sur l'ensemble de ses contrats.

Depuis sa création, la CCSL n'a contracté que 3 emprunts :

- 1 pour la construction du nouvel atelier relais à Mouzillon en 2019
- 1 pour la construction de la station d'épuration de La Regrippière en 2021
- 1 pour les travaux à la piscine Divaquatic au Loroux-Bottereau en 2022.

3 autres emprunts ont été finalisés par la CCSL suite au transfert de compétence "Assainissement" pour couvrir les travaux que les communes avaient déjà engagés précédemment. 6 emprunts se sont achevés au cours de l'année 2024 et 2 ont été remboursés par anticipation.

RATIOS D'ENDETTEMENT 2024		
RATIO DE DESENDETTEMENT	EN COURS DE LA DETTE	ANNUITÉ
4.49 années	276.36 €/habitant	41.40 €/habitant

- **La mutualisation**

En application de l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres, afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement.

Les objectifs définis de la mutualisation sur le territoire de la Communauté de communes Sèvre et Loire sont définis ainsi :

- Accompagner les collectivités de la CCSL pour leur apporter une aide
- Professionnaliser certaines thématiques
- Acquérir une expertise supplémentaire sur le territoire de la CCSL
- Optimiser les ressources humaines

## **Les actions de mutualisation déjà existantes ont été complétées en 2024 :**

- En matière d'ingénierie et d'expertise :
  - Marchés publics : des pistes de mutualisation suivantes ont été actées par délibération du 22 mai 2024. Trois niveaux sont proposés et classés par ordre croissant d'intégration à la mutualisation :
    - Renforcement du Niveau 1 : constitution d'un gp de travail et développement du conseil
    - Niveau 2 : Accompagnement à la définition du besoin, relecture et validation du marché. Estimation coût forfaitaire à l'acte = 200 €
    - Niveau 3 : Accompagnement à la définition du besoin, rédaction des pièces administratives du marché, analyse des offres, suivi de la procédure. Estimation coût forfaitaire à l'acte = 600 €

## TOUJOURS EN 2024

Lancement d'un groupement de commandes pour l'achat des fournitures administratives

Le groupement regroupe les structures suivantes : la Communauté de Communes Sèvre et Loire, le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Sèvre et Loire ainsi que les communes de La Chapelle-Heulin, La Boissière du Doré, Mouzillon, Le Landreau, Vallet, Le Loroux-Bottereau, La Regrippière, Divatte-sur-Loire, Le Pallet et La Remaudière.

Le marché public comprend trois lots : achat de fournitures de bureau ; achat de petits équipements de bureau ; achat de papiers. Ces trois marchés permettent, outre le fait d'obtenir des prix intéressants, de servir de process interne pour améliorer et cadre ces achats.



## EN CHIFFRES

**+ de 10**

le nombre de consultations lancées via la plateforme marchés publics.

**100**

le nombre, en pourcentages, de considérations environnementales sur les consultations lancées via la plateforme marchés publics.

**+ de 10**

le nombre de petits marchés conclus en dehors de la plateforme marchés publics.

**2659**

le nombre de nouveaux tickets ouverts auprès de l'équipe du support informatique.

**2724**

le nombre de tickets traités et clôturés par l'équipe du support informatique.

## • L'informatique

Le service informatique assure l'exploitation, la gestion, et l'administration des systèmes d'exploitation et de gestion des données, des infrastructures réseaux et des équipements informatiques pour le compte de la communauté de communes et de 9 communes du territoire.

Au quotidien, il s'agit pour l'équipe informatique d'accompagner les utilisateurs dans l'usage de leurs outils, d'assurer la maintenance préventive et curative des équipements du système informatique ou encore d'assurer une veille technologique et du conseil auprès des utilisateurs et des collectivités dans la gestion et le développement de leur parc informatique.

### 1 - Séparation des réseaux et accompagnement à la mise en place d'une infrastructure propre

La mairie de Vallet a pris la décision de mettre en place sa propre infrastructure informatique. Cette démarche s'est traduite par une segmentation physique de l'infrastructure et des réseaux. Le service informatique a accompagné la commune dans la construction de son infrastructure. Cet accompagnement a consisté à : rédiger des Cahiers des Clauses Techniques Particulières ; conseiller sur le choix des prestataires ; assurer une cohérence technique et une conformité avec les besoins exprimés.

### 2 - Migration des serveurs de la communauté de communes

Migration de deux serveurs, assurant l'authentification, la gestion des comptes utilisateurs et la sécurité des accès. Transfert des données et des partages réseaux afin de centraliser et sécuriser les ressources documentaires. Migration de l'outil dédié aux services SIG (Systèmes d'Information Géographique) et urbanisme, essentiel au fonctionnement des applications métiers.

### 3 - Mise en place de logiciel

Accompagnement à la mise en place du logiciel Ciril.

## À VENIR EN 2025



- **Refonte de l'Intranet sur la partie Commande publique** afin de servir d'outils de communication et de ressources pour les services.
- **Mise en place** d'une nomenclature achats.
- **Mise en place** d'un guide marchés.
- **Renouvellement du marché d'infogérance informatique** au regard des nouveaux besoins de la collectivité en matière de gestion et de maintenance du système informatique.
- **Refonte du lien MPLS (Multiprotocol Label Switching)** dans le cadre de l'évolution de l'infrastructure réseau.





# **ENTREtenir ET VEILLER SUR LE PATRIMOINE**



# AU(X) SERVICE(S) DU PATRIMOINE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Différents services de la CCSL œuvrent au quotidien pour l'entretien, le suivi, le renouvellement et la réhabilitation d'une multitude d'équipements en adéquation avec les compétences de la collectivité : les bâtiments, les voiries et les réseaux des zones d'activités, le fauchage et le balayage des voies communales, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, les espaces verts, les véhicules, la logistique, l'évènementiel, la propreté...

Ces services sont à la fois au service des autres agents de la collectivité pour le bon exercice de leurs missions et au service des habitants dans leur quotidien.

## SERVICES PUBLICS ET/OU ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Service Patrimoine
- Service Gens du voyage
- Service Fauchage et balayage
- Service Logistique et propreté

### À LA UNE

Rénover et prendre soin du patrimoine public

**La communauté de communes est propriétaire et/ou locataire de plusieurs bâtiments en Sèvre & Loire qu'elle se doit d'entretenir, d'améliorer, de sauvegarder.**



Rénovation pour créer une salle de réunion au siège de l'intercommunalité à Vallet.

- **Siège de l'intercommunalité**

Les équipes du service patrimoine ont rénové intégralement (électricité, cloison peinture, etc.) l'ancien office de tourisme de Vallet pour le transformer salle de réunion. Cet aménagement a permis ainsi de disposer d'une salle qui manquait grandement dans la configuration actuelle du siège de l'intercommunalité sur la Place du Général de Gaulle, à Vallet.

- **Piscines intercommunales**

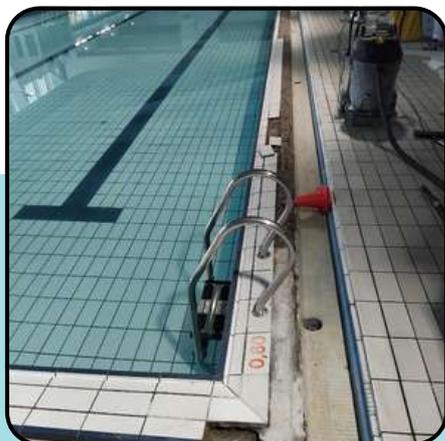
D'importants travaux de remplacements des faïences des piscines ont été réalisés par les équipes durant l'année.

Ces opérations doivent être menées souvent en urgence en raison des effets de soufflage et/ou des mouvements en sous-sol, des contraintes d'ouverture au public et des arrêts techniques déjà programmés.

- **Logements de la gendarmerie du Loroux-Bottereau**

La rénovation de l'électricité de plusieurs logements de la gendarmerie du Loroux-Bottereau a été réalisée au cours de l'année.

En parallèle quelques réaménagements intérieurs/extérieurs ont été conçus dans le bâtiment administratif pour faciliter le travail des gendarmes et l'accueil des usagers.



Remplacement des faïences dans les piscines.



Gendarmerie du Loroux-Bottereau.



## EN CHIFFRES

**37 000**

la surface, en m<sup>2</sup>, des bâtiments dont la CCSL est propriétaire ou locataire.

**38**

le nombre de véhicules (tracteurs, voitures, utilitaires, etc.) de la CCSL.

**600**

le nombre, en km, de voiries communales dont les accotements et fossés sont entretenus par la CCSL.

**975**

le nombre de poteaux incendies dont l'entretien est assuré par la CCSL.

## À VENIR EN 2025



- **Engager une démarche SIG approfondie** via un logiciel métier spécifique afin de bien identifier les prestations du service fauchage.
- **Etudier la réalisation d'un Schéma directeur Immobilier et énergétique** sur le patrimoine bâti de la CCSL.
- **Finaliser les démarches partenariales** en vu de la réhabilitation complète de la gendarmerie du Loroux-Bottereau.
- **Etudier le déploiement des éclairages de type LED dans les bâtiments** et les éclairages des zones d'activités.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SÈVRE & LOIRE

### Lieux des sites de la Communauté de communes Sèvre & Loire

#### Siège de l'intercommunalité - Espace Sèvre

1 place Charles de Gaulle, 44330 Vallet

#### Espace Loire - Zone d'activités de la Sensive

84 rue Jean Monnet, 44450 Divatte-sur-Loire

#### Centre Technique Communautaire (CTC) - Zone d'activités de la Sensive

63 rue Jean Monnet, 44450 Divatte-sur-Loire

#### Déchèterie du Loroux-Bottereau (Complexe d'Accueil des Déchets)

Le Plessis, 44430 Le Loroux-Bottereau

#### Déchèterie de Vallet - Zone Industrielle des Dorices

Rue des Ferronniers, 44330 Vallet

#### Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)

- Le Loroux-Bottereau
  - Salle F. Praud, rue du Square (mercredi 9h30-11h30)
- Le Landreau
  - Pôle Enfance, 2 la Brilletière (jeudi 9h30-11h30)
- La Regrippière
  - Périscolaire, 4 impasse du Chaiseau (vendredi 9h30-11h30)
- Vallet
  - Multi-accueil, La Maison des doudous, 2 rue Saint Michell (samedi 9h30-11h30)

#### Le Relais petite enfance (RPE)

- Divatte-sur-loire
  - Espace Loire, 84 rue Jean Monnet ZAC de La Sensive (lundi au vendredi hors mardi et jeudi après-midis)
- Le Pallet
  - Site gare intercommunale, rue Amiral de la Galissonnière (mercredi après-midi, jeudi et vendredi matins)
- Vallet
  - 11 boulevard Pusterle (lundi, mardi, mercredi matins)

#### Piscine Divaquatic

Rue du Square 44430 Le Loroux-Bottereau

#### Piscine Naïadolis

Boulevard Evariste Dejoie, 44330 Vallet

#### Pôle musical Sèvre

Espace culturel le Champilambart 13, route des Dorices, 44330 Vallet

#### Pôle musical Loire

Espace Roger Jamin 12 boulevard Pasteur, 44450 Divatte-sur-Loire

#### Réseau des bibliothèques

16 rue Emile Gabory, 44330 Vallet



### Horaires d'ouverture



#### Siège de l'intercommunalité - Espace Sèvre / Espace Loire - Zone d'activités de la Sensive

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

#### Déchèteries du Loroux-Bottereau et de Vallet

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h50

Samedi : 9h-17h50

**Relais petite enfance (RPE) et Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)**



Voir ci-dessus rubrique "Lieux des sites de la Communauté de communes Sèvre & Loire"

**Piscines Naïadolis et Divaquatic**

Ouverture 7 jours sur 7, fermeture les jours fériés (hors 14 juillet et 15 août)  
Pour connaître les horaires en période scolaire, l'été ou durant les vacances scolaires, consulter le site web (voir ci-dessous).

**Annuaire téléphonique des services**

**Accueil général** - 02 51 71 92 12

**Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** - 02 51 71 95 89

**Développement économique** - 02 51 71 10 17

**Ecole de musique** - 02 51 71 52 28

**Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)** - 02 51 71 96 28

**Piscines Naïadolis et Divaquatic** - 02 40 33 77 21

**Relais petite enfance (RPE)** - 02 51 71 92 21

**Réseau des bibliothèques** - 02 40 33 91 84

**Service d'Aide à Domicile (SAAD)** - 02 15 71 92 20

**Service des déchets** - 02 51 71 75 71

**Service eau et assainissement** - 02 40 34 29 23

**Service de la mobilité et transports scolaires** - 02 51 71 92 14

**Service des Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** - 02 51 71 92 17

**Urbanisme** - 02 51 71 54 70



**Sites web de la Communauté de communes Sèvre & Loire**



cc-sevreloire.fr ; urbanisme.cc-sevreloire.fr ; dechet.cc-sevreloire.fr ;  
piscine.cc-sevreloire.fr ; enfance.cc-sevreloire.fr ;  
eau-assainissement.cc-sevreloire.fr ; lentrainante.cc-sevreloire.fr ;  
pcaet.cc-sevreloire.fr ; bibliotheques.cc-sevreloire.fr

**Réseaux sociaux de la Communauté de communes Sèvre & Loire**



**Facebook** : Communauté de communes Sèvre & Loire

**LinkedIn** : Communauté de communes Sèvre & Loire

**Instagram** : comcom\_sevre\_et\_loire

**Rapport d'activités • septembre 2025 • Communauté de communes de Sèvre & Loire**

**Directrice de publication** : Christelle Braud.

**Rédaction** : services Communication et de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

**Photos** : Communauté de communes Sèvre & Loire, Jérôme Blin, Unsplash.

**Conception graphique** : service Communication.



Communauté de communes Sèvre & Loire  
Siège intercommunal • Espace Sèvre • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet  
Tél. 02 51 71 92 12 • [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr) • [contact@cc-sevreloire.fr](mailto:contact@cc-sevreloire.fr)